

CONVENTION LOCALE D'APPLICATION  
INTERCOMMUNALE POLITIQUE DE LA VILLE  
DE NEUVILLE-SUR-SAONE ET DE  
FONTAINES-SUR-SAONE 2024 - 2030

MAI 2024



# SOMMAIRE

<b>1</b>	<b>DÉMARCHE ET MÉTHODE DE CONCERTATION.....</b>	<b>4</b>
1.1	LES OBJECTIFS DE LA CONVENTION LOCALE D'APPLICATION.....	5
1.2	DÉMARCHES DE CO-CONSTRUCTION.....	9
1.3	BILAN PARTAGÉ DE LA PRÉCÉDENTE CONVENTION .....	11
<b>2</b>	<b>PROFIL SOCIAL DES QUARTIERS.....</b>	<b>16</b>
2.1	NEUVILLE-SUR-SAÛNE .....	17
2.2	FONTAINES-SUR-SAONE.....	21
<b>3</b>	<b>LES ORIENTATIONS DE LA CONVENTION LOCALE D'APPLICATION 2024-2030 .....</b>	<b>25</b>
3.1	LES ATTENTES DES HABITANTS.....	26
3.2	LES PRIORITÉS RETENUES.....	31
3.3	A – DYNAMISER LA VIE DES QUARTIERS.....	40
3.4	B – AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'HABITAT, LA TRANQUILLITÉ ET LA SÉCURITÉ DU CADRE DE VIE .....	45
3.5	C – RENFORCER LES ACTIONS EN FAVEUR DE L'ÉDUCATION ET DE L'ACCÈS AUX DROITS.....	49
3.6	D – FAVORISER L'EMPLOI, LES MOBILITÉS ET L'INCLUSION .....	53
3.7	E – PROMOUVOIR LE SPORT, LA SANTÉ ET LA CULTURE POUR TOUS.....	57
<b>4</b>	<b>SIGNATAIRES.....</b>	<b>61</b>



# 1 DÉMARCHE ET MÉTHODE DE CONCERTATION

## 1.1 LES OBJECTIFS DE LA CONVENTION LOCALE D'APPLICATION

### 1.1.1 CONTEXTE

#### LE CONTRAT DE VILLE : DE QUOI PARLE T-ON ?

La politique de la ville désigne une politique de résorption des inégalités territoriales et de cohésion sociale. D'envergure nationale, elle a été élaborée dans les années 80 pour pallier les problématiques posées par les grands ensembles construits au lendemain de la seconde guerre mondiale. Elle porte l'ambition :

- de réduire les écarts de développement entre les quartiers qui cumulent des difficultés sociales tous azimuts, par rapport à leur unité urbaine d'appartenance
- d'améliorer les conditions de vie de leurs habitants

La politique de la ville se caractérise par son aspect englobant et multi-partenarial dans la mesure où elle intervient à la fois sur les volets urbain, économique et social, et mobilise plusieurs acteurs institutionnels, associatifs et privés. Elle repose également sur une logique de cofinancement entre les principaux partenaires que sont l'État et les collectivités territoriales.

**LE CONTRAT DE VILLE** constitue l'outil de mise en œuvre de la politique de la ville. Il formalise les engagements des différents signataires et fixe le cap d'action en faveur des quartiers dits prioritaires. **Porté depuis la Loi du 21 février 2014 à l'échelle intercommunale**, il se décline en ce qui concerne la Métropole de Lyon en Conventions Locales d'Application (CLA) afin de s'adapter aux spécificités locales des communes.

Après avoir connu plusieurs évolutions depuis sa mise en place pour la rendre plus efficace, la loi Lamy (loi n° 2014-173 du 21 février 2014 de Programmation pour la ville et la cohésion urbaine) a profondément restructuré en 2015, le champ de la politique de la ville en définissant les principes suivants :

- **Une géographie prioritaire resserrée autour d'un critère unique de concentration de pauvreté** : sont désormais en QPV les quartiers de 1000 habitants minimum, situés sur des unités urbaines de plus de 10 000 habitants, et qui concentrent une population ayant des ressources inférieures à 60% du revenu médian de référence national.
- **Une mobilisation et une implication plus accrue des habitants** dans une logique de co-construction matérialisée par la création des conseils citoyens.
- **Le lancement du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU)**
- **La systématisation d'une évaluation à mi-parcours et en fin de mise en œuvre des contrats de ville**

## Une réactualisation du cadre de la politique la ville pour la période 2024-2030

Les contrats de ville ont été conclus initialement pour une période de 5 ans (2015-2020), puis prorogés jusqu'au 31 décembre 2023, date de leur arrivée à échéance. À cet effet, dès juin 2023, a été amorcé un réajustement du cadre de la politique la ville qui prend appui sur le plan « Quartiers 2030 ». Cette réactualisation procède à une reconduction la loi Lamy comme cadre légal de référence de la politique de la ville. Cela a des conséquences sur la géographie prioritaire de certaines communes dont Neuville-sur-Saône.

## Les ambitions des contrats de ville 2024-2030 dans ce contexte de réactualisation du cadre d'intervention de la politique de la ville

Conformément à la circulaire du 31 Août 2023 relative aux modalités d'élaboration des nouveaux contrats de ville et aux orientations de l'État, les contrats de ville « Engagements quartiers 2030 » seront conclus pour une période de 6 ans et devront répondre aux objectifs suivants :

- **Simplifier et accélérer l'action publique**, pour produire des résultats tangibles et mesurables pour les habitants
- **Assurer des réponses de qualité aux attentes des habitants**, parmi lesquelles la sécurité, l'écologie du quotidien et l'accès à tous les services publics, que ce soit l'offre éducative, périscolaire et extra-scolaire, sportive, culturelle ou sociale, etc.
- **Maximiser la mobilisation des acteurs publics et privés** tout en rendant plus lisible le rôle de l'État, par une communication uniformisée autour de Quartiers 2030.

## LA POLITIQUE DE LA VILLE À NEUVILLE-SUR-SAÔNE ET FONTAINES-SUR-SAÔNE

Depuis 2015, la démarche politique de la ville à Neuville et Fontaines-sur-Saône est intercommunale. L'application du critère unique de concentration de pauvreté a entraîné en 2015, une nouvelle classification des quartiers de Neuville-sur-Saône et Fontaines-sur-Saône sur lesquels des actions ciblées et concrètes étaient menées au titre de la politique de la ville, ce qui avait abouti à un périmètre avec 1 QPV et 3 QVA :

- À Neuville-sur-Saône, le quartier de la Source a été inscrit en quartier politique de la ville (QPV) tandis que le quartier de l'Écho qui auparavant était en CUCS (contrat urbain de cohésion sociale), a été requalifié en quartier de veille active (QVA).
- À Fontaines-sur-Saône, le quartier des Marronniers qui faisait partie de l'ex-géographie prioritaire et le quartier du Nouveau Centre (ex : la Norenchal) ont été classés en quartier de veille active (QVA). La classification en veille active de ces quartiers a entraîné une baisse significative des crédits spécifiques sur ces derniers.

De ce fait, les communes de Neuville-sur-Saône et de Fontaines-sur-Saône se sont engagées dans une Convention Locale d'Application (CLA) commune avec pour objectifs de mutualiser leurs efforts et d'expérimenter une équipe-projet politique de la ville intercommunale. Suivant le schéma des contrats de ville, la CLA de Neuville-sur-Saône et de Fontaines-sur-Saône 2015-2022, s'articulait autour de trois piliers :



Deux piliers investis spécifiquement au niveau de chaque commune, en l'occurrence :

- Le pilier **Cadre de vie et habitat**, rénovation urbaine (territoire attractif)
- Le pilier **Cohésion sociale** (territoire humain)

Et un pilier **Développement économique, emploi-insertion** couvert de manière conjointe à l'échelle des deux communes. Des axes transversaux tenant à la participation des habitants, à la lutte contre les discriminations ont également pu être définis.

En 2023, dans le contexte de remise à plat de la politique de la ville, l'application du critère unique de revenus et du seuil minimal de concentration de population (1000 habitants), entraîne la sortie à Neuville-sur-Saône du quartier de la Source de la nouvelle géographie prioritaire, ayant ainsi pour conséquence la **disparition des crédits spécifiques de la politique de la ville de l'État sur cette commune**. Notons qu'à l'échelle de la Métropole de Lyon, le quartier de la Source est le seul QPV sortant et que plusieurs nouveaux QPV ont fait leur entrée dans cette nouvelle géographie prioritaire.

Pour autant, les communes de Neuville-sur Saône et de Fontaines-sur-Saône et la Métropole de Lyon portent la **volonté commune de continuer leurs efforts à destination des publics** des quartiers de la Source, de l'Écho (à Neuville-sur-Saône), des Marronniers et du Nouveau Centre (à Fontaines-sur-Saône) qui présentent encore des poches de pauvreté **mais subissent en raison de leur taille l'effet de seuil de population**. Par ailleurs, la Métropole de Lyon entend elle aussi, continuer à apporter un soutien aux quartiers présentant des situations socio-économiques difficiles mais qui ne sont pas ou plus éligibles aux crédits spécifiques de la politique de la ville. À cet effet, elle crée dans le cadre du contrat de ville métropolitain 2024-2030, « **les Quartiers Populaires Métropolitains** » (QPM), qui incluent les quatre quartiers concernés de Neuville-sur-Saône et de Fontaines-sur-Saône.

De plus, cette sortie de la géographie prioritaire ne signifie pas un désengagement total de l'État des quartiers ne remplissant pas ou plus les critères, dans la mesure où la circulaire susmentionnée prévoit qu'« *il sera possible d'allouer, de façon circonscrite, des crédits financés par le programme 147 au bénéfice de ces territoires, sous réserve que ce soutien exceptionnel s'inscrive dans le cadre partenarial d'un contrat de ville.* »

### 1.1.2 LES OBJECTIFS DE LA NOUVELLE CONVENTION LOCALE D'APPLICATION

Cette nouvelle convention de partenariat de la politique de la ville des communes de Neuville-sur-Saône et de Fontaines-sur-Saône porte l'ambition de :

- **Continuer de faire exister ces quartiers populaires métropolitains** qui continuent de subir des phénomènes de précarité et attirer l'attention de l'État sur leurs difficultés notamment sur celles des quartiers de la Source, de l'Écho et des Marronniers où les fractures sont exacerbées par rapport au reste des communes.

- **Maintenir les efforts et l'action des partenaires en faveur des quartiers populaires métropolitains sur les deux communes de Neuville-sur-Saône et Fontaines-sur-Saône.** L'enjeu est de soutenir les efforts partenariaux et financiers sur les quartiers et de répondre aux besoins des habitants au travers d'une action ciblée et efficace. À ce titre, **la présente convention vise à :**
  - Actualiser l'analyse des besoins pour ces quatre quartiers
  - Identifier les enjeux les plus prégnants à couvrir et les priorités d'action à engager sur ces quartiers
  - Formaliser les engagements des partenaires en faveur des quartiers

L'exercice d'élaboration constitue également un outil de mobilisation du partenariat. Dans le cadre de ce processus, les acteurs du territoire ont pu exprimer leurs attentes concernant ce nouveau projet social pour les quartiers. Pour les acteurs, il représente :

Un moyen de **TRAVAILLER MAIN DANS LA MAIN**

Un outil pour **CONCILIER LES DIFFÉRENCES**, mieux travailler ensemble le culturel qui est lié au social

Un moyen de complémentarité

Un élan de solidarité pour l'atteinte des objectifs

Un moyen de remobiliser le locataire

Une opportunité d'aller-vers les jeunes

Un moyen de marcher de concert

Une source de questionnements sur la suite (financements...)

Un moyen de croire au lien social

Un outil pour ne pas laisser les gens sur le bord de la route

Un outil qui fait se rendre compte que le travail en partenariat a du sens

Un outil pour produire de l'interconnaissance, un moyen de s'ouvrir aux autres

De la découverte, de la curiosité





## 1.2 DÉMARCHES DE CO-CONSTRUCTION

L'élaboration de la convention locale d'application a associé les acteurs institutionnels et non institutionnels des deux communes, ainsi que les habitants dans une démarche de concertation et de co-construction. Le schéma ci-dessous reprend les étapes de construction de ce projet :



Ainsi la rédaction de la présente convention locale d'application s'est faite sur la base d'une méthodologie combinant une analyse croisée de données socio-démographiques et documentaires, couplée à des entretiens d'approfondissement (6) avec les acteurs clés de la Politique de la ville (élus, métropole de Lyon, bailleurs sociaux, équipe-projet politique de la ville), permettant de dresser un premier niveau de constat sur les réalités des quartiers et le bilan des actions. Elle a aussi mobilisé un large panel d'acteurs par le biais de deux ateliers et la contribution des habitants à travers une concertation ayant pris la forme d'aller-vers et des questionnaires qui leur a été administré. Cette démarche a permis de documenter les connaissances disponibles sur l'évolution des quartiers de Neuville-sur-Saône et de Fontaines-sur-Saône, d'appréhender les enjeux les plus prégnants pour ces quartiers et de déterminer les priorités d'actions de manière collaborative et coconstruite pour les six prochaines années.



Photo : Atelier de concertation 1 avec les acteurs du territoire : Bilan et enjeux de la CLA



Photos : Temps de consultation habitante au quartier de la Source

## 1.3 BILAN PARTAGÉ DE LA PRÉCÉDENTE CONVENTION

Un bilan de la précédente convention locale d'application (CLA) a été réalisé de manière partagée avec les acteurs clés du territoire dans l'optique de mettre en lumière les réussites de la précédente CLA et les points d'amélioration à prendre en compte dans le cadre de cette démarche. Il s'appuie notamment, sur les entretiens avec les acteurs et techniciens du territoire, l'analyse du bureau d'études et un travail spécifique collectif lors de l'atelier du 7 décembre 2023.

### BILAN PHYSICO-FINANCIER

**201**  
actions

**22%**  
de financement Etat-  
Métropole

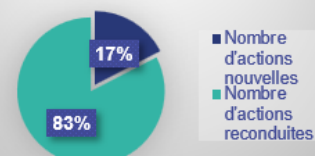
**144** Actions dans le  
pilier cohésion sociale

Un pilier cohésion  
sociale largement  
investi

Des financements Métropole  
ayant largement couverts  
**l'ingénierie** et quelques  
**actions clés** (Aiden, CIDFF,  
Le Lab citoyen)

Année	Montant sollicité - Etat ANCT	Financement accordés - Etat ANCT	Financement Métropole	Part de financement Etat sur l'ensemble des projets	Taux d'accord de crédits sollicités	Taux de financement Métropole
2015	97 963 €	97 156 €	52 578 €	11%	99%	6%
2016	116 960 €	79 250 €	94 678 €	8%	68%	10%
2017	101 176 €	92 900 €	70 009 €	11%	92%	8%
2018	101 176 €	84 600 €	70 009 €	15%	84%	13%
2019	98 000 €	81 500 €	107 839 €	14%	83%	18%
*2020	90 500 €	0 €	52 292 €	0%	0%	10%
2021	95 220 €	84 000 €	63 918 €	15%	88%	12%
2022	98 370 €	80 000 €	54 797 €	14%	81%	9%
2023	90 900 €	77 000 €	50 620 €	16%	85%	10%
<b>Total</b>	<b>890 265 €</b>	<b>676 406 €</b>	<b>616 740 €</b>	<b>11%</b>	<b>76%</b>	<b>10%</b>

#### Renouvellement des actions sur la période 2015-2023



**84** actions

D'un montant de  
**547 335 €**

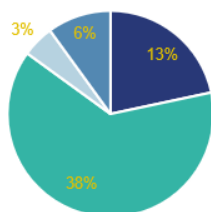
**20** actions réalisées

Dont **3**  
spécifiquement à  
la Source et  
**aucune** au  
Nouveau Centre

**8** Actions soutenues par  
l'Etat (Neuville et 1 action  
incluant les Marronniers)

Pour **84 000 €**

Poids de quelques actions récurrentes  
dans la programmation de 2021



■ PRE ■ Aiden ■ Conciliabule ■ Le lab numérique

Actions clés	Coût de l'action	Financement Etat ANCT	Financement Métropole
PRE	70 000 €	45 000 €	- €
Aiden	207 608 €	- €	21 019 €
Conciliabule	17 220 €	5 000 €	- €
Le lab numérique	31 000 €	- €	12 580 €

**Autres canaux de financements des projets en 2021 :**

Etat hors crédits pdv ( contrat aidé, FIPD)  
Villes (PDV/DC)  
Région  
CAF  
Bailleurs  
Autofinancement  
Autres ...

## Programmation GSUP - TFPB

La Gestion Sociale et Urbaine de Proximité (GSUP) représente l'ensemble des actes qui concourent au quotidien à un cadre de vie de qualité dans les quartiers. Elle est pleinement intégrée à la politique de la ville et permet de répondre aux réalités et enjeux spécifiques à chacun des quartiers. L'abattement TFPB prévoit que les logements locatifs sociaux des organismes HLM bénéficient d'un abattement de TFPB de 30 % s'ils sont situés dans un quartier prioritaire de la politique de la ville

Lyon Métropole Habitat (LMH) et Alliade Habitat sont les deux bailleurs sociaux présents sur les quartiers de Neuville-sur-Saône et Fontaines-sur-Saône.

À titre d'illustration, le tableau suivant présente l'engagement de LMH sur le quartier de la Source à Neuville-sur-Saône lors des années précédentes :

Somme de Coût total de l'action (réalisé) Étiquettes de lignes	Étiquettes de colonnes									Total général
	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023		
1- Personnel de proximité	1 940 €	1 940 €	970 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	9 058 €	15 685 €		32 593 €
2- Formation		10 000 €								10 000 €
3- Sur-entretien	12 390 €	3 423 €	5 510 €	6 343 €	12 423 €	2 485 €	2 867 €	5 093 €		50 534 €
4- Gestion des déchets – encombrants – épaves				28 897 €	12 000 €	13 000 €	13 541 €	14 100 €		81 538 €
5- Tranquillité résidentielle	4 361 €	9 895 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €		14 256 €
6- Concertation – sensibilisation – participation	8 000 €	10 000 €					24 239 €	5 783 €		48 022 €
7- Animation – lien social – vivre ensemble			1 818 €	4 439 €	6 146 €	26 673 €	0 €	2 000 €		41 076 €
8- Petits travaux (investissement) hors NPNRU	20 710 €	222 680 €	53 904 €	20 525 €	22 847 €	10 800 €		21 600 €		373 066 €
<b>Total général</b>	<b>47 401 €</b>	<b>257 938 €</b>	<b>62 202 €</b>	<b>61 204 €</b>	<b>54 417 €</b>	<b>53 958 €</b>	<b>49 705 €</b>	<b>64 261 €</b>		<b>651 085 €</b>

## BILAN DE RÉALISATION DE LA CLA

Cette partie présente les réussites et les points d'amélioration de la CLA 2015-2023.

### 1.3.1 LES POINTS FORTS DE LA CLA

La mise en œuvre opérationnelle de la CLA a débouché sur l'engagement de deux tiers des actions inscrites à l'agenda. Elle présente les points positifs suivants :

- **UN PARTENARIAT QUALITATIF** sur ces deux communes a pu être relevé comme un point fort du territoire par l'ensemble des acteurs.
- **LE FINANCEMENT ET LA RÉALISATION D' ACTIONS DE PROXIMITÉ RENFORÇANT LE LIEN ENTRE LES HABITANTS.** Les crédits de la politique de la ville et les fonds d'initiative habitantes (FIL et FIH) ont permis d'organiser dans les quartiers de la Source, de l'Écho et des Marronniers et dans une certaine mesure des fêtes de quartiers, le vide-greniers aux Marronniers, des fêtes des voisins. En outre, les animations estivales ont été appréciées et jugées fédératrices pour les acteurs et les habitants. Ces événements ont eu un effet positif sur l'animation des quartiers et les liens entre les habitants.
- **L'OUVERTURE DE L'EVS À LA SOURCE EN 2022 ET LA CRÉATION DE LA SAM AUX MARRONNIERS EN 2022** ont impulsé une nouvelle dynamique pour ces quartiers en renforçant la proximité avec les familles, et en ouvrant les lieux à la proposition d'activités destinées à tout type de publics (aide aux devoirs à la SAM, café habitants, proposition d'activités sportives au sein de l'EVS, etc.).



- **UN PROGRAMME DE RÉUSSITE EDUCATIVE (PRE) QUALITATIF À NEUVILLE-SUR-SAÔNE ET DES ACTIONS SUR LA PARENTALITÉ** dont se réjouissent les acteurs (ex : actions de l'association Concilia'bulles).
- **DES ACTIONS AUTOUR DU TRI, DE LA GESTION DES DÉCHETS ET DES ENCOMBRANTS, DU JARDIN PARTAGÉ MENÉES PAR L'ASSOCIATION AIDEN** pour partie avec les habitants ; de même que des actions conduites au titre de la GSUP témoignent d'une prise en compte de l'amélioration du cadre de vie.
- **LA RÉALISATION DE CHANTIERS JEUNES INTERCOMMUNAUX ET LA PÉRENNISATION DU POSTE DE MÉDIATEUR DE PROXIMITÉ À NEUVILLE-SUR-SAÔNE** ont permis de couvrir les problématiques liées à la tranquillité résidentielle.
- **LA RÉNOVATION DE LA RÉSIDENCE REY LORAS.** Le bailleur social Alliade Habitat a mené le projet de rénovation de la résidence, avec la collaboration active et continue des habitants (par le biais du comité de locataire), depuis l'élaboration du projet jusqu'à sa finalisation. Achevée en 2017, elle a eu pour effet d'améliorer la qualité d'habiter et le cadre de vie pour les habitants de la résidence Rey Loras, et ce avec une augmentation minime de loyer.
- **LA POURSUITE DE LA RÉHABILITATION DES MARRONNIERS.** Le bailleur social Lyon Métropole Habitat (LMH) poursuit la réhabilitation de la résidence des Marronniers à Fontaines-sur-Saône. Elle a permis la création d'ascenseurs dans 6 allées et de réaliser des travaux d'adaptabilité des logements aux personnes âgées. La construction de city-stade aux Marronniers (et également au quartier de la Source et à l'Écho) a apporté une plus-value même si des problématiques liées à ces équipements demeurent.
- **UN TRAVAIL EN SYNERGIE AVEC LA MMI'E ET POLE EMPLOI** a permis la réalisation d'actions autour de l'emploi en cœur de quartier (les forums de l'emploi...).
- **LES MISES EN ŒUVRE DE LA TRIBOX ET DE L'ATELIER DU RÉEMPLOI** par l'association AIDEN ont joué un rôle important sur les problématiques liées aux encombrants, tout en favorisant l'accès à l'emploi pour un public en fragilité.

### 1.3.2 LES POINTS FAIBLES DE LA CLA

Bien qu'inscrites à l'agenda de la convention, certaines thématiques ou actions n'ont pas pu être couvertes ou lorsqu'elles l'ont été, n'ont pas eu la trajectoire ou la portée préalablement visée. Ainsi les axes de progrès suivants ont été relevés :

- **UNE DIFFICULTÉ À MOBILISER LES HABITANTS AUTOUR DU PORTAGE DE PROJETS ET À LES FAIRE PARTICIPER AUX ACTIONS.** Aucune évolution notable de la participation citoyenne dans les quartiers prioritaires de Neuville et Fontaines sur Saône n'a été relevée. Malgré la mise en place de nombreuses actions qualitatives, les acteurs expriment leur difficulté à capter les publics des quartiers et à les rendre auteurs d'actions en faveur de leurs quartiers. D'autre part, l'accompagnement à la structuration d'associations d'habitants n'a pas permis une autonomisation de ces dernières.

- **PEU DE LISIBILITÉ DANS LES LIEUX DE DÉMOCRATIE LOCALE**, du fait de l'existence de plusieurs associations ou instances sur des thématiques connexes, notamment à Neuville-sur-Saône (dans le quartier de la Source). Ces associations et instances sont fréquentées par un même noyau d'habitants engagés, ce qui génère un problème d'identification et de visibilité pour les autres habitants. En effet, le sens et les objectifs de ces instances ne sont pas identifiés par l'ensemble des habitants.
- **DES CANAUX DE COMMUNICATION PEU EFFICACES** : les acteurs relèvent la faible efficacité globale des canaux habituels de communication sur les actions portées en faveur des quartiers (affiches, pages Facebook...) et relèvent la difficulté à maintenir une densité suffisante de présence-terrain pour une communication de proximité auprès des habitants.
- **DES THÉMATIQUES PRÉ-CIBLÉES PEU OU NON INVESTIES** : le sujet de la santé a été très peu abordé. Le projet de création d'un contrat local de santé n'a pas abouti. Quelques actions autour de la santé, et des actions sur la santé mentale organisées par le CLSM (qui s'est structuré en 2019) ont pu être menées sur la commune. En ce qui concerne la culture, elle n'a pas fait l'objet d'un investissement significatif jusqu'en 2019. Ce constat a été inversé dans la mesure où depuis 2020, le financement d'actions culturelles apparaît dans la programmation sociale de manière récurrente et soutenue. Enfin, peu d'actions sportives ont été menées dans le cadre de la convention.
- **UNE PROBLÉMATIQUE TRANQUILLITÉ PERSISTANTE** : alors même qu'il constituait un enjeu important, le sujet de la tranquillité résidentielle demeure toujours une préoccupation majeure pour les habitants des quartiers. Des moyens ont été engagés en termes de médiation de proximité, mais ne s'avèrent pas suffisants pour solutionner ce problème.
- **L'ARTICULATION PERFECTIBLE DU SERVICE POLITIQUE DE LA VILLE ET DES SERVICES DE DROITS COMMUNS** : la mise en place d'une logique de co-construction entre les services politique de la ville/droit commun n'a pas toujours été systématique et peine à se dégager d'une logique de "coup par coup".
- **UNE GOUVERNANCE PEU SATISFAISANTE ET L'ABSENCE DE DÉFINITION D'INDICATEURS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION** : hormis la création d'une équipe-projet intercommunale saluée par les acteurs, et l'organisation d'un comité annuel d'instruction intercommunal de la programmation, les instances de gouvernance prévues par la convention n'ont pas été mobilisées. Elle a également pâti de l'absence d'indicateurs de suivi.

## L'ESSENTIEL DU BILAN

Globalement, la convention locale d'application a été un outil pour développer des actions qualitatives au bénéfice des habitants des quartiers prioritaires dans les deux communes et a permis d'enclencher des dynamiques et synergies positives. Néanmoins, durant sa phase de mise en œuvre, elle a pu à certains moments, manquer de lisibilité dans les priorités stratégiques, impactant ainsi l'opérationnalisation de certains enjeux identifiés au début de son élaboration.



## POINTS FORTS DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA CLA

- La création de l'espace de vie sociale
- La pérennisation de la mission de médiation de proximité à Neuville-sur-Saône
- Le travail en synergie avec la MMe sur l'emploi et l'organisation de forums emploi
- Le fond d'initiative habitant / fond de participation des habitants
- Le conseiller numérique

## POINTS FAIBLES DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA CLA

- La lisibilité stratégique sur les priorités
- La difficulté à mobiliser les habitants et l'éclosion des projets à leur initiative
- Peu de lisibilité et de différences entre les groupes qui participent à la démocratie locale
- Des thématiques faiblement investies telles que : la santé, le sport
- Des canaux de communication peu efficaces
- L'articulation perfectible entre les services de la Politique de la ville et ceux du droit commun



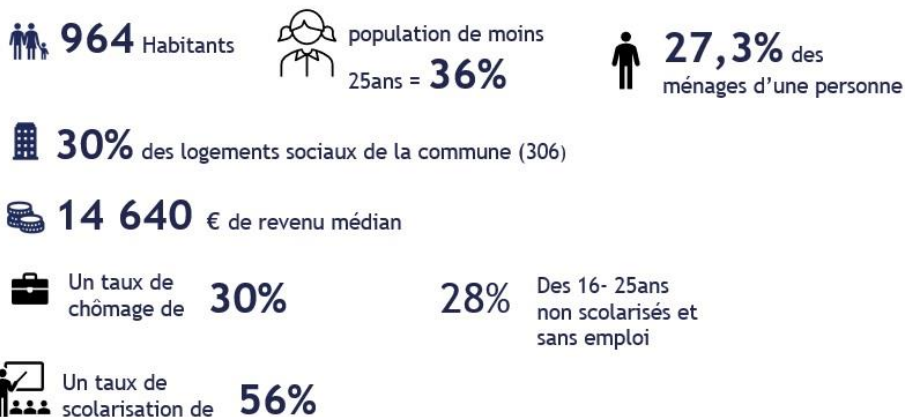


2

PROFIL SOCIAL DES QUARTIERS

## 2.1 NEUVILLE SUR SÂONE

### 2.1.1 LE QUARTIER DE LA SOURCE



Quartier essentiellement d'habitat social, la Source accueille 13% de la population de Neuville-sur-Saône. Démographiquement, c'est un **quartier relativement familial qui compte une part importante de jeunes** (36% de la population a moins de 25 ans) et **de ménages d'une seule personne** (27,3% contre 44,5% pour la ville). Une tendance au **vieillessement** d'une partie de sa population est également à souligner notamment sur la tranche des 60-74 ans, plus accentuée que la tendance à l'échelle de la moyenne des QPV de la Métropole.

**UN QUARTIER AVEC UN BÂTI MAJORITAIREMENT VIEILLISSANT ET DES PROBLÉMATIQUES DIFFÉRENTES AU NIVEAU DU CADRE DE VIE** : le quartier représente une part importante des logements sociaux de la commune (306 logements soit 30% des logements sociaux de la commune) qui ont tous été construits avant 1990 (**40% des logements ont été construits entre 1949 et 1975 et 60% des logements ont été construits entre 1976 et 1988**). Ces logements sociaux sont répartis en trois résidences appartenant à deux bailleurs principaux :

- L'Aventurière et les Creuses gérées par Lyon Métropole Habitat
- La résidence Rey Loras gérée par Alliade Habitat

Suivant les résidences, les problématiques au niveau des logements diffèrent : l'Aventurière est concernée par des problématiques de dégât des eaux, de dégradation du bâti, d'intranquillité publique en raison de phénomène de squat et de trafics, qui dégradent la perception d'ensemble du quartier... La résidence Rey Loras a quant à elle fait l'objet d'une rénovation en 2017. Celle-ci a permis d'améliorer la qualité des logements qui vont être mis en vente. Une vigilance est à avoir à cet effet sur la mixité des publics et l'intégration des nouveaux propriétaires à la vie du quartier.

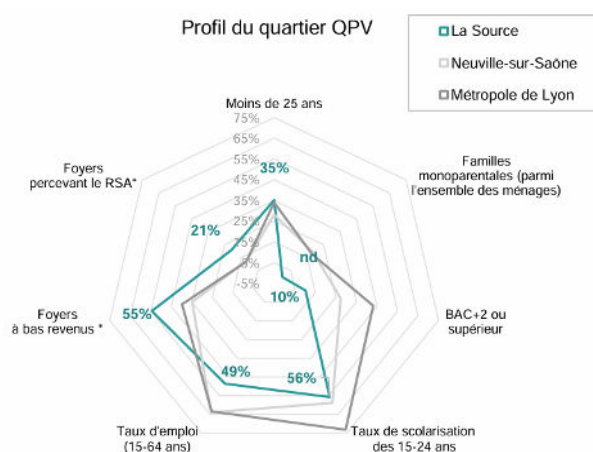
**UN QUARTIER NON HOMOGÈNE ET ISOLÉ DU CENTRE-VILLE DE NEUVILLE-SUR-SAÔNE** : le manque d'unité du bâti se reflète sur la perception qu'en ont les habitants, avec des espaces vécus à l'échelle de « sous-quartiers ». Les

temps de concertation des habitants ont permis de constater que les habitants de la Source s'identifient davantage à leurs résidences qu'à leur quartier, et ne se fréquentent pas souvent. La création de L'EVS à l'Aventurière depuis deux années semble amener une nouvelle dynamique mais renforce le sentiment, déjà présent au sein des habitants des résidences Rey Loras et des Creuses, d'une concentration d'activités sur la résidence de l'Aventurière.

En ce qui concerne les aménagements, les habitants rencontrés pointent une insuffisance des aires de jeux et de commerces dans leur quartier, sentiment renforcé par l'éloignement géographique du quartier. Les difficultés en termes de mobilité touchent notamment les personnes âgées, ce malgré la présence d'une ligne de bus (le S40), dont les habitants se plaignent de la fréquence et du non-passage les week-ends et en été.

**UN QUARTIER EN DÉCROCHAGE PAR RAPPORT À LA VILLE SUR PLUSIEURS ASPECTS : malgré une hausse (+14% entre 2015 et 2020) de son revenu médian déclaré chiffré à 14 640 €, le quartier affiche un taux de pauvreté (29%) supérieur à celui de la ville (14%).** La hausse des revenus constatés peut s'expliquer notamment par la mise en vente des logements par LMH de la résidence des Creuses, et par une présence dans le périmètre défini de maisons individuelles. Pour autant, l'ensemble des acteurs consultés convergent sur l'absence de modification structurelle de la situation du quartier, **qui reste fortement concerné par des problèmes de pauvreté.** La part des foyers à bas revenus à la Source est plus importante que celle de la commune (55% contre 35%) et est en augmentation par rapport à 2018 (+5 points)<sup>1</sup>. On observe même une légère dégradation de la situation des 10% les plus pauvres du quartier dont le revenu a connu une baisse de l'ordre de 1%, alors que la tendance est à la hausse à l'échelle de la commune (de +5% concernant les revenus du premier quartile). Au niveau de l'emploi, le **taux d'emploi des 15-24 ans à la Source (49%)** est de 3 points supérieur à celui des QPV de la Métropole mais **reste largement plus bas que celui de la ville (69%)**. Le **taux de scolarisation des 15-24 ans pour le quartier (56%)** est inférieur à la moyenne des QPV de la Métropole (60%).

**UN QUARTIER AVEC UNE DYNAMIQUE ASSOCIATIVE IMPORTANTE MAIS UNE FAIBLE MOBILISATION HABITANTE :** plusieurs associations se sont créées à la Source (Conseil citoyen, les Aventuriers, le comité des locataires ...) entraînant ainsi pour les habitants une absence de lisibilité du maillage associatif sur le quartier. De plus, au niveau de la vie de ces structures associatives, les acteurs notent une participation des mêmes personnes dans les différentes associations, ce qui a pour conséquence l'épuisement et la lassitude de ces derniers.



Insee - RP 2018, Estimations démographiques (pour les QPV) ; \*Insee - CNAF ou Caf du Rhône 31/12/2021 ;

<sup>1</sup> Insee caf du Rhône 2021

## 2.1.2 LE QUARTIER DE L'ÉCHO



400 Habitants



16% des logements sociaux  
de la commune (138)

9%

Des  
demandeurs  
d'emploi de la  
commune

63%

Des  
demandeurs  
d'emploi  
sont sans  
activité

Le quartier de l'Écho est l'ancien QVA de la ville de Neuville-sur-Saône, requalifié en Quartier populaire Métropolitain (QPM) en 2024. Les données statistiques parcellaires existant sur ces quartiers ne permettent pas caractériser aussi finement les dynamiques socio-économiques. La population est estimée à 400 habitants, et les acteurs ont souligné la proportion importante de personnes âgées.

**UN QUARTIER EXCENTRÉ ET PEU FACILE D'ACCÈS EN TERMES DE MOBILITÉ** : le positionnement du quartier en hauteur, sur une pente, fait de l'Écho un quartier enclavé et déconnecté du reste de la ville. La desserte du quartier par les lignes TCL n'est pas possible et rend le déplacement de ses habitants difficile. L'absence de transport en commun constitue un problème majeur pour les habitants de ce quartier auquel la mairie a entendu répondre par la mise en place d'une navette de 9 places (les vendredis matin). Cette offre de transport gratuite, est un outil important, mais ne suffit toutefois pas à combler les besoins des habitants.

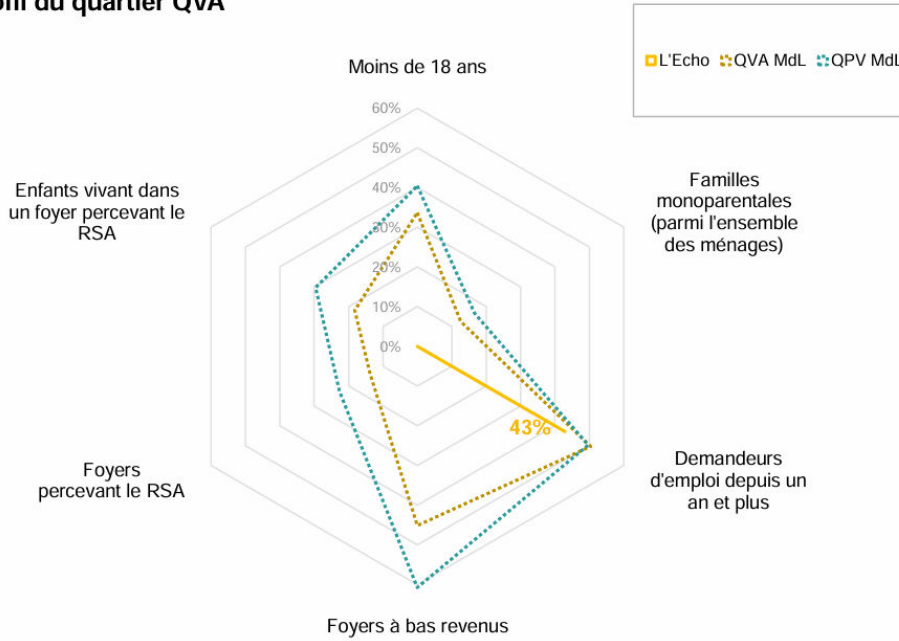
**DES LOGEMENTS SOCIAUX ANCIENS** : le quartier est formé de 138 logements sociaux appartenant au bailleur social LMH. Ce sont des logements anciens, la totalité du parc locatif social ayant été construit en 1975. Aussi, tous les logements sont classés énergétiquement en classe D. Cette ancienneté du parc social se traduit au niveau des habitants par des plaintes sur la qualité de leurs logements. On note pour ce quartier un taux de mobilité plus élevé qu'à la Source (6,5% contre 4,8%).

**UN QUARTIER AVEC UNE PART IMPORTANTE DE DEMANDEURS D'EMPLOI ET UNE FAIBLE QUALIFICATION** : on relève une évolution de la part des demandeurs d'emploi de catégorie ABC en fin de mois (hausse de 44%) dans le quartier entre 2016 et 2020.

Ce constat est plus marqué pour les demandeurs d'emploi de catégorie A, c'est-à-dire sans activité et concerne davantage les femmes (50% des demandeurs d'emploi à l'Écho sont des femmes contre 48% pour la ville et les QVA de la Métropole de Lyon). La plupart des demandeurs d'emploi ont une faible qualification : 21% des demandeurs d'emploi sont peu ou pas diplômés (contre 12% pour les QVA de la MDL et 13% pour la ville) et 30% ont une formation Bac et + (65% des demandeurs d'emploi à l'échelle des QVA de la Métropole ont ce niveau, 56% à Neuville-sur-Saône).

**UN QUARTIER AVEC DE BONS LIENS ENTRE HABITANTS** : même si le quartier n'échappe pas au phénomène de la faible mobilisation collective des habitants rencontrés sur l'ensemble des quartiers, les temps d'aller-vers ont mis en lumière une bonne entente entre les habitants de l'Écho et une capacité à mobilisation collective autour des activités dans le quartier.

**Profil du quartier QVA**



*Caf du Rhône 31/12/2021 ; Pole emploi au 31/12/2020*



## 2.2 FONTAINES-SUR-SAONE

### 2.2.1 LE QUARTIER DES MARRONNIERS



750 Habitants



42% des logements sociaux de la commune



1/4 de la population vit avec 60% du revenu médian

18%

Des demandeurs d'emploi de la commune

58%

Des DEFM ont au maximum un CAP/BEP

Construit en 1965, le quartier des Marronniers est en QVA depuis 2015, et en QPM depuis 2024. Selon le focus quartier réalisé par l'agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, il compte 750 habitants (dernières données consolidées datant de 2017) soit 10,7% de la population municipale. **Sa population mixte, à la fois familiale et vieillissante** a connu une légère baisse (-6% entre 2010 et 2017). Elle est composée à 31% de jeunes de moins de 18 ans (leur part est de 24% dans la commune et de 28% pour les QVA de la Métropole), tandis que la part des 65 ans et plus estimée à 18% en 2017, est inférieure à celle de la ville (20%) mais supérieure à celle des QVA de la Métropole (14%). Le quartier accueille également une part importante de familles monoparentales (19% contre 14% pour les QVA de la Métropole en 2017).

**DES ATTENTES FORTES SUR LE LOGEMENT** : le quartier des Marronniers présente un tissu urbain différent de son voisinage constitué essentiellement de maisons individuelles. Il est composé d'une grande partie des logements sociaux de la ville (il abrite 320 logements du parc locatif social sur les 770 que compte la commune). La majorité de ces logements (97%) relève des classes énergétiques D et E. Une rénovation est en cours, et cela permet l'apport d'ascenseurs dans six allées, de même que la restructuration de logements, afin qu'ils soient adaptés aux personnes âgées. Toutefois, un sentiment de délaissement persiste au sein de la population des Marronniers, en raison de l'effet miroir avec la rénovation du Nouveau Centre, qui n'a pas abouti encore à une rénovation globale de toutes les résidences.

**UN QUARTIER AVEC DES PROBLÉMATIQUES DE PRÉCARITÉ POUR UNE FRANGE DE SA POPULATION** : près d'un quart (24%) de la population des Marronniers vit en dessous du seuil de pauvreté. Une grande partie des demandeurs d'emplois sont peu qualifiés : 23% sont sans diplôme, une proportion deux fois plus importante qu'à l'échelle des QVA de la Métropole.

**UN QUARTIER CARACTÉRISÉ PAR UN CADRE DE VIE QUALITATIF, UNE BONNE DESSERTÉ ET DE NOMBREUX ÉQUIPEMENTS ET SERVICES DE PROXIMITÉ** : le quartier des Marronniers est décrit comme un « poumon vert » en raison de la qualité de son cadre de vie. Il est également bien situé géographiquement et desservi par deux lignes de bus (70 et 33) qui semblent bien répondre aux besoins d'une large partie de la population. En termes de circulation, un point de vigilance a été soulevé sur la sécurisation du trafic aux abords de l'école.

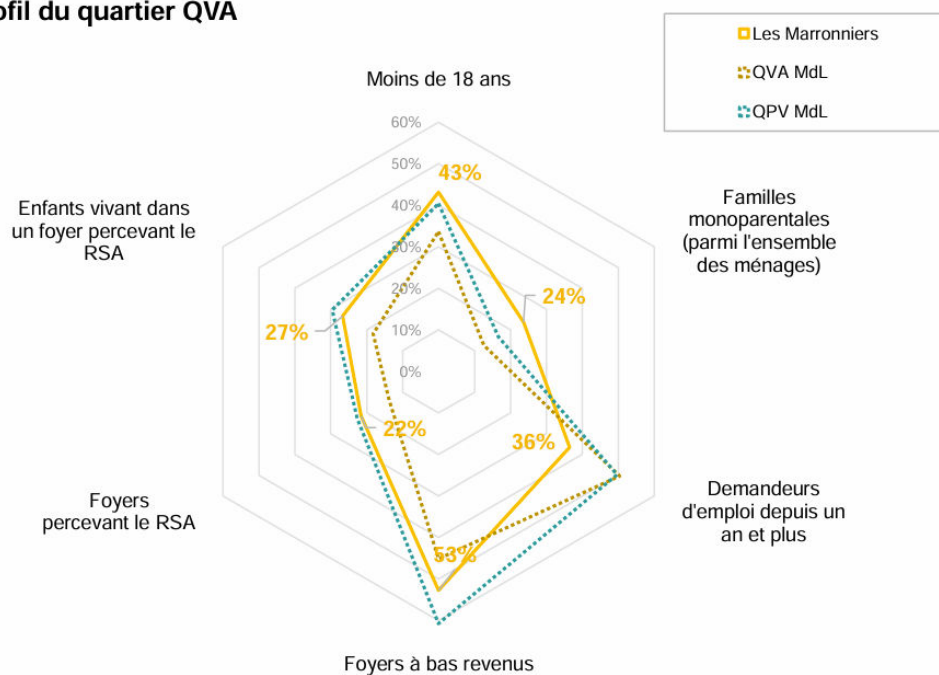
D'autre part, le quartier bénéficie de nombreux services de proximité : la Structure d'Animation Municipale (SAM), la Maison des Loisirs et de la Culture (MLC), la Maison des projets, la médiathèque, la crèche. Les acteurs publics rencontrés lors du premier temps de concertation ont pu le définir comme « le quartier le mieux équipé de Fontaines ».

Cette richesse du quartier en termes d'infrastructures et de mobilité tient à la configuration de la ville de Fontaines-sur-Saône et à l'éloignement du quartier de son centre-ville, qui pousse à un dédoublement des services.

**DES LIENS SOCIAUX FRAGILES ET UN SENTIMENT D'INSÉCURITÉ PRÉGNANT** : malgré un sentiment prégnant d'appartenance qui règne au sein de sa population, le quartier est en proie à des conflits générationnels et un faible degré de cohésion sociale : des conflits générationnels (notamment autour du city-stade construit en plein cœur de quartier), entre anciens et nouveaux habitants sont relevés.

Par ailleurs, le quartier est confronté à des problèmes de trafics, de squats, de barbecues sauvages qui prennent de l'ampleur, surtout l'été et qui renforcent chez ses habitants un sentiment d'insécurité et pénalisent le climat social sur le quartier.

### Profil du quartier QVA



Caf du Rhône 31/12/2021 ; Pole emploi au 31/12/2020

## 2.2.2 LE QUARTIER DU NOUVEAU CENTRE



Le quartier du Nouveau Centre accueille approximativement 600 habitants. Sa population est plutôt familiale avec une part importante de moins de 18 ans (46% - source CAF du Rhône datant du 31/12/2021), une proportion de familles monoparentales similaire à celle des QPV (17%) et supérieure à celle de la moyenne des QVA de la Métropole.

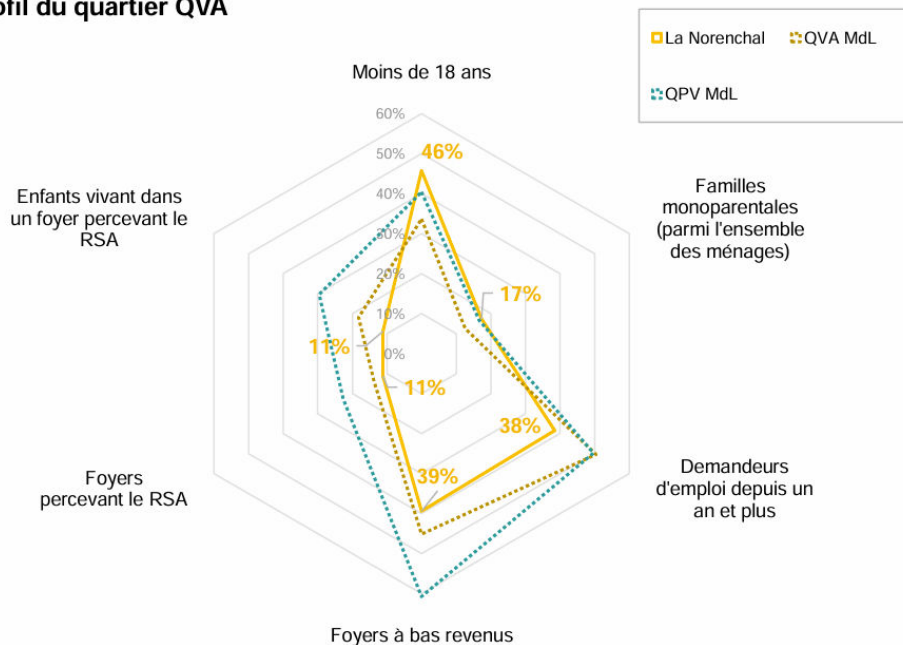
**UN QUARTIER AVEC DES LOGEMENTS QUALITATIFS** : le Nouveau Centre compte 167 logements sociaux soit 22% du parc locatif social de Fontaines-sur-Saône. Ceux-ci sont les plus récents des QVA des deux communes concernées par le projet social des quartiers : 59% ont été construits entre 2001 et 2013, 41% après 2013 et ont de meilleures classes énergétiques (41% en classe énergétique A, 59% en classe énergétique B). En effet, il a fait l'objet d'un programme de renouvellement urbain qui a permis une démolition et une reconstruction du quartier, de même qu'un renouvellement de la population. La rénovation a permis d'améliorer l'image du quartier, aujourd'hui pour les acteurs, c'est un quartier qui s'est intégré à la ville et sur lequel il n'y a pas de sujet majeur. Les habitants rencontrés au Nouveau Centre ont une appréciation très positive de la qualité du logement mais se plaignent du stationnement payant, et de l'insuffisance de l'espace dédié au stationnement (ex : places de parking pour personnes en situation de handicap, personnes à mobilité réduite...).

**DES BESOINS EN EMPLOI POUR LES FEMMES ET POUR LES JEUNES** : la part des demandeurs d'emploi est relativement faible (12% des demandeurs d'emploi de la commune vivent dans le quartier). En s'appuyant sur les chiffres disponibles, il se dessine une tendance d'un besoin d'emploi pour les femmes (63% des femmes parmi les demandeurs d'emploi) et pour les jeunes (18% des jeunes demandeurs d'emploi dans le quartier contre 14% pour les QVA de la Métropole de Lyon).

**UN QUARTIER SANS GRANDE DIFFICULTÉS MAIS PEU ANIMÉ** : le Nouveau Centre ne concentre pas de problématique majeure de précarité, la part des foyers à bas revenus y est moins importante qu'à l'échelle des QPV et QVA de la Métropole de Lyon. Toutefois, les habitants rencontrés durant les phases de consultation ont pu déplorer le manque de lien entre les habitants et la perte de « l'effet quartier ». En effet, le quartier bénéficie des dynamiques d'activités organisées de manière générale par la ville, et les acteurs ont pu évoquer une faible présence de l'équipe politique de la ville sur la période de déploiement du contrat de ville. L'ouverture prochaine d'une deuxième SAM en centre-ville devrait répondre à ce besoin.

En outre, il a été mis en avant que peu d'activités sont proposées sur le quartier notamment pour les enfants et les jeunes qui sont en demande d'un city-stade comme aux Marronniers. Le quartier bénéficie d'un parc jouxtant la mairie, mais celui-ci reste pour les habitants, en inadéquation avec les usages et les besoins des enfants, des jeunes, ce qui entraîne des conflits en termes d'occupation.

### Profil du quartier QVA



Caf du Rhône 31/12/2021 ; Pole emploi au 31/12/2020

#### Encadré : l'essentiel du profil social des quartiers populaires métropolitains de Neuville-sur-Saône et Fontaines-sur-Saône

- Des quartiers de petites tailles
- Des quartiers ayant connu à échelle variable des évolutions et un mouvement de population en raison de rénovation urbaine (Rénovation de la Résidence Rey Loras à la Source, construction des city-stades à la Source, aux Marronniers, vente des logements LMH, renouvellement urbain au Nouveau Centre...)
- Une dégradation du quartier des Marronniers du fait de sa sortie en 2015 de la géographie prioritaire (arrêt de la rénovation enclenchée faute de moyens qui a créé un sentiment d'abandon chez les habitants)
- Des quartiers avec des problématiques liées à la qualité de vie très marquées et variées : dégradation des logements, phénomènes de deal à la Source et aux Marronniers, difficulté de mobilité à l'Écho
- Des situations de précarité plus conséquentes qu'à l'échelle des communes et des liens sociaux fragilisés

**Ces quartiers subissent l'effet de seuil de la politique de la ville concernant la concentration de population demandée, aboutissant à une non-classification en QPV.**



3

LES ORIENTATIONS DE LA  
CONVENTION LOCALE  
D'APPLICATION 2024-2030

## 3.1 LES ATTENTES DES HABITANTS

Les orientations stratégiques découlent essentiellement de l'expression des besoins des habitants des quartiers, qui ont exprimé leurs attentes dans le cadre de cette convention local d'application. Ces attentes ont été recueillies à travers une enquête réalisée en ligne et sur le terrain (lors de temps d'allers) du 6 décembre 2023 au 15 janvier 2024, auprès des habitants des quartiers de la Source, de l'Écho, des Marronniers et du Nouveau Centre. Celle-ci-visait à :

- Évaluer la perception des quartiers et de leur évolution par les habitants
- Identifier les besoins/sujets importants pour eux en fonction de leur vécu en tant qu'habitants
- Recueillir leurs idées pour améliorer leurs quartiers et leur participation
- Évaluer leur fréquentation des structures/équipements présents sur leurs quartiers ainsi que dans leur ville

Dans sa globalité, l'enquête **A PERMIS DE RECUEILLIR LA PAROLE DE 354 HABITANTS ET HABITANTES SOIT ENVIRON 10% DE LA POPULATION TOTALE DES QUARTIERS.** Le niveau de représentativité de l'échantillon apparaît satisfaisant, même si des phénomènes classiques de surreprésentation de certaines catégories (femmes, plus diplômés) ont pu être relevés.

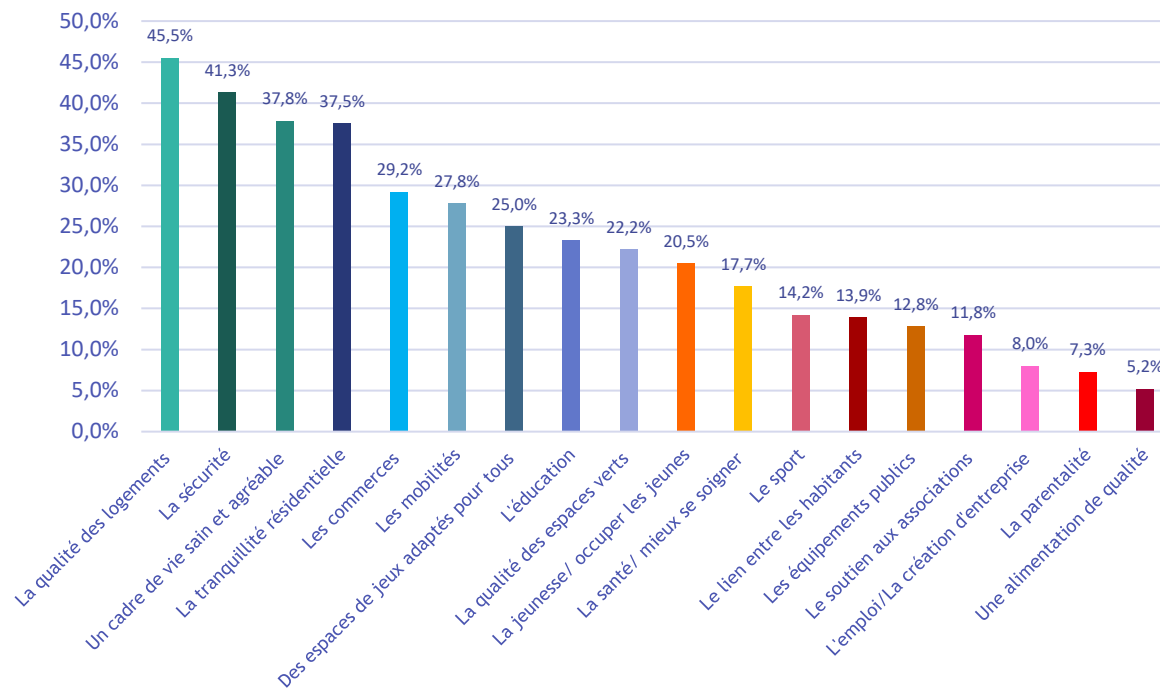
Les résultats de l'enquête montrent une difficulté de priorisation et de hiérarchisation des besoins primordiaux par les habitants, laissant ainsi penser que « tout est important pour eux ». À l'exception du Nouveau Centre, il ressort également une forme de convergence des sujets prioritaires à l'échelle des quartiers somme toute dans des proportions plus ou moins variables.

Ce constat justifie la posture stratégique d'un projet social global qui pourra être décliné selon les prédominances à l'échelle de chaque quartier.



## DES ATTENTES FORTES SUR LE LOGEMENT, LE CADRE DE VIE, LA TRANQUILLITÉ ET LA SÉCURITÉ RÉSIDENIELLES :

### Les besoins les plus importants pour les habitants des quartiers populaires métropolitains de Neuville-sur-Saône et Fontaines-sur-Saône



Tendanciellement, à l'échelle des quatre quartiers les sujets relatifs à **l'habitat, au cadre de vie, à la qualité résidentielle** arrivent en tête de lice parmi les préoccupations majeures des habitants. 54,5% des répondants trouvent que les sujets prioritaires pour les habitants sont la qualité du logement, 41,3% estiment que c'est la sécurité, 37,8% un cadre de vie agréable et 37,5% la tranquillité résidentielle. Ces sujets sont plus prégnants pour les quartiers de la Source, de l'Écho et des Marronniers.

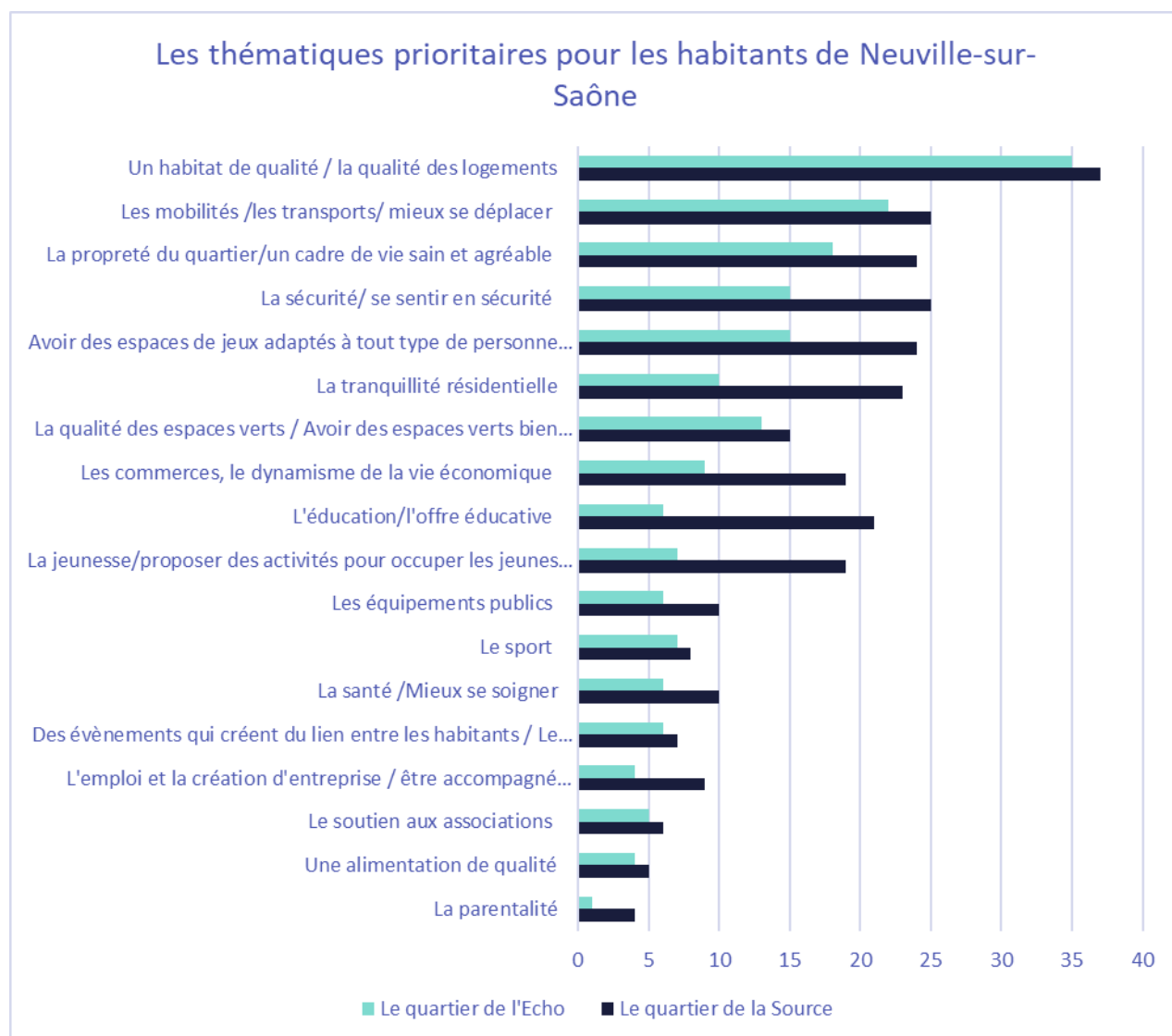
## DES ATTENTES IMPORTANTES SUR L'AMÉNAGEMENT DES QUARTIERS

Le deuxième niveau de préoccupation concerne généralement des sujets liés à l'aménagement : globalement les habitants expriment le besoin d'avoir des commerces de proximité (29,2%), de mieux se déplacer (la thématique des mobilités représente 27,8% des réponses), d'avoir des espaces de jeux adaptés pour tous (23,9% des réponses).

## D'AUTRES PRÉOCCUPATIONS DIVERSES À PRENDRE EN COMPTE

Les questions d'éducation, des jeunes, de la santé viennent dans un troisième temps et enfin les habitants sont soucieux de l'amélioration des liens entre eux et de la proposition d'activités pour animer leurs lieux de vie. Les questions de l'emploi, de la parentalité, d'une alimentation de qualité arrivent en fin de liste sans pour autant être moins importants pour les habitants.

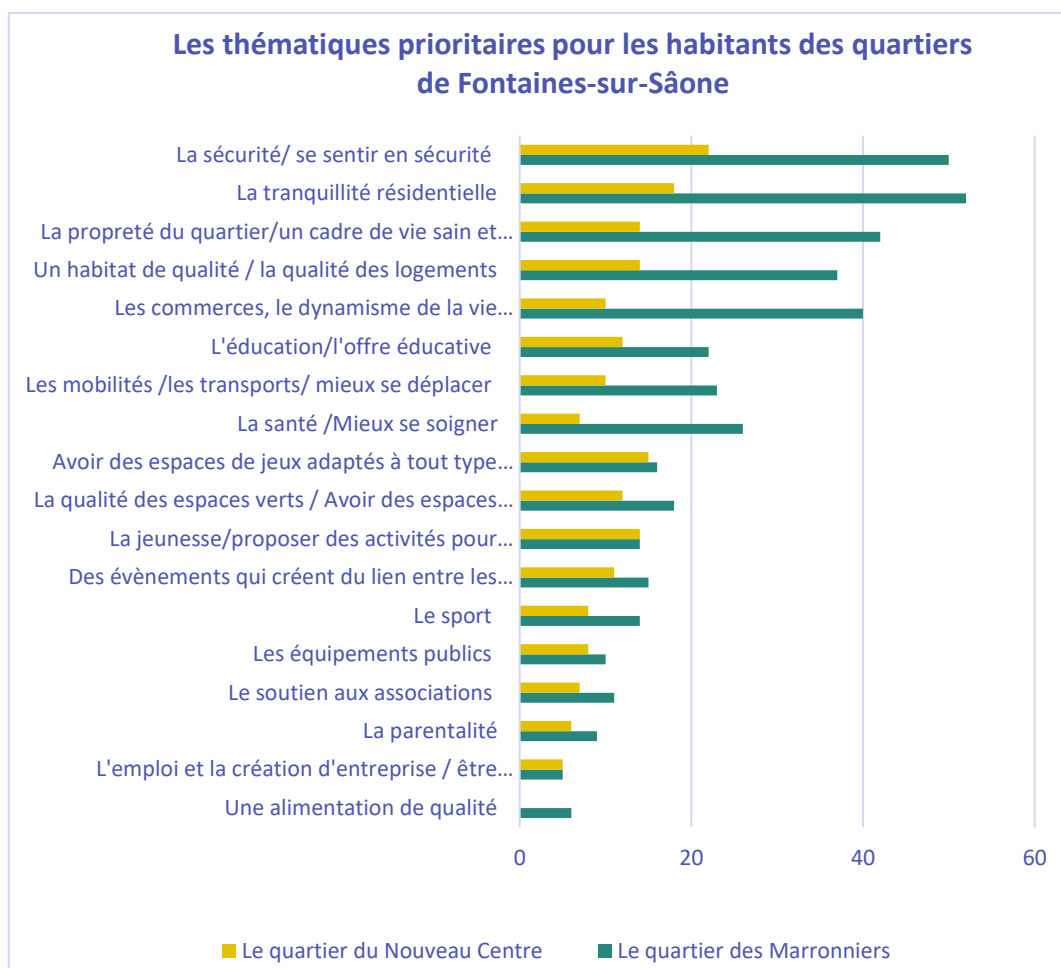
Les quatre quartiers présentent des résultats différents pour cette consultation publique.



A NEUVILLE-SUR-SAÔNE, la qualité des logements, les mobilités, la sécurité, un cadre de vie sain et agréable, avoir des espaces de jeux adaptés constituent les priorités majeures des habitants de la Source et de l'Écho. La tranquillité résidentielle apparaît plus importante pour les habitants de la Source que pour ceux de l'Écho, l'inverse est vrai pour la qualité des espaces verts qui apparaît plus importante pour les habitants de l'Écho.

Les commerces, l'éducation et les jeunes sont également des sujets qui sont revenus davantage à la Source, mais qui ont également été soulignés comme importants par les habitants de l'Écho.

Viennent ensuite la santé, l'emploi, les équipements publics, le sport et les évènements qui sont plus ou moins marqués pour la Source.



A FONTAINES-SUR-SAÔNE, les thématiques de la tranquillité résidentielle, de la sécurité, de la qualité des logements, d'un cadre de vie sain, des commerces apparaissent comme des enjeux forts pour les habitants des Marronniers. Viennent ensuite la santé, les mobilités, l'éducation, le sport et dans une moindre mesure conformément à l'analyse des données les sujets liés à la parentalité, le soutien aux associations, l'emploi de même que l'alimentation.

À contrario pour les habitants du quartier du Nouveau Centre sondés, en dehors de la sécurité, de la tranquillité résidentielle, les préoccupations afférentes au logement, au cadre de vie sont amoindries ce qui témoigne de l'évolution de ce quartier sur ce plan. Les habitants sont plus demandeurs d'avoir des espaces de jeux adaptés à tout type de personne et à tout âge, des activités pour occuper les jeunes (dans les mêmes proportions qu'aux Marronniers), de même que des évènements qui créent des liens entre les habitants.

Ces préoccupations sont à l'image des idées des habitants pour améliorer leurs quartiers (*synthèse des propositions émises par les habitants dans le cadre de l'enquête et des ateliers*) :

Désenclavement de ces quartiers. Plus de mixité sociale. Imposer la mixité sociale aux écoles de Neuville en imposant le brassage des populations dans TOUTES les écoles de Neuville. Cesser de concentrer les populations à risques, en difficultés sociales et/ou économiques dans un seul et même quartier ce qui favorise tout simplement l'insécurité de toute la ville au final ! (La Source)

Rendre la tranquillité et sa sécurité au quartier avec une présence soutenue de la Gendarmerie nationale. Sanctionner les infractions par exemple "le squat des halles d'immeubles, arrêter les dealers qui occupent les halles et les étages de ces bâtiments et occasionnent de très nombreuses dégradations (Les Marronniers) ...

### HABITAT

- Réfection des bâtiments, intérieur et extérieur
- Installer de vrais VMC
- Amélioration de l'état des appartements
- Résidentialiser les Marronniers
- Les logements ont besoin de changement d'isolation froid et bruit, des désinfections dans les parties communes et privées
- Des travaux dans la résidence
- Réhabilitation des logements avant tout
- Avoir des logements remis aux normes, être moins isolés
- Gestion de poubelles

### ACTIVITÉS/ÉVÈNEMENTS

- Des évènements conviviaux et simples, permettant aux habitants de se retrouver et de faire connaissance
- Plus d'évènements regroupant toutes les générations
- Activités culturelles et sportives
- Faire des activités artisanales, proposer des formations pour apprendre le français
- Pérenniser la fête du quartier
- Proposer des activités pour amuser les enfants

### VÉGÉTALISATION

- Planter des arbres
- Jeux pour enfants dans la verdure

### SÉCURITÉ

- Lutter contre les trafics
- Voir plus de gendarmes et contrôler les jeunes
- La mise en place de caméras pour combattre les dégradations et les squats peuvent aider
- supprimer les nuisances
- Répression par la force policière
- Qu'on puisse éviter les tapages nocturnes dehors surtout lors de l'été (moto, musique, cris...)
- Sécurité des piétons
- Feux de passage piéton école Bonny à Neuville

### SANTÉ

- Un cabinet médical (Fontaines)
- Un peu plus de professionnels de santé

### STATIONNEMENT

- Réglementer l'accès aux parkings : limiter l'accès des véhicules sauf urgences, taxi, ambulance... (Nouveau Centre)
- Supprimer le stationnement payant

### SPORT

- Développer l'accès au sport et organiser des évènements sportifs
- Terrain de pétanque
- Un complexe sportif avec piscine

### COMMERCES

- Une épicerie vrac
- Créer plus de commerces

### JEUNESSE

- Occuper les jeunes (NSS)
- Faire un parc pour enfant au Nouveau Centre
- Faire vivre la commune pour les jeunes avec des actions diverses (FSS)

### MOBILITÉS

- Plus de transport en commun
- Améliorer la fréquence des bus et voiries pour circuler à pied ou à vélo entre les communes
- Une sorte de bus navette qui ferait le tour de Fontaines serait un atout.
- Améliorer la voirie pour favoriser l'accès piéton (Fontaines jusqu'à la MLC notamment)
- Parler avec TCL (Echo)
- Un peu plus de passage pour la navette S14 Neuville

QUELLES SONT VOS IDÉES POUR AMÉLIORER LA VIE DANS VOS QUARTIERS ?

Demande de réhabilitation complète de la résidence - offre éducative : soutien scolaire, cours de langues - Transports scolaires (collège) jusqu'en haut de la pente - revoir les aires de jeux pour enfants (Écho)

Je n'ai pas d'idée mais des activités à tricoter, des activités qui mettent en lien les gens du quartier (Nouveau Centre)

## 3.2 LES PRIORITÉS RETENUES

5 grandes priorités stratégiques thématiques et 5 enjeux transversaux ont été définies en lien avec les acteurs et partenaires engagés à Neuville-sur-Saône et Fontaines-sur-Saône au service des quartiers à l'issue d'un atelier organisé le 22 janvier 2024 sur « la définition des priorités d'action et l'identification des actions à conduire de manière prioritaire pour les quartiers ».



### 5 PRIORITÉS STRATÉGIQUES THÉMATIQUES

<b>A</b>	<b>DYNAMISER LA VIE DES QUARTIERS</b>
<b>B</b>	<b>AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'HABITAT, LA TRANQUILLITÉ ET LA SÉCURITÉ DU CADRE DE VIE</b>
<b>C</b>	<b>RENFORCER LES ACTIONS EN FAVEUR DE L'ÉDUCATION ET DE L'ACCÈS AUX DROITS</b>
<b>D</b>	<b>FAVORISER L'EMPLOI, LES MOBILITÉS ET L'INCLUSION</b>
<b>E</b>	<b>PROMOUVOIR LA CULTURE, LE SPORT ET LA SANTÉ POUR TOUS</b>

### 5 ENJEUX TRANSVERSAUX

<b>1</b>	<b>LA PARTICIPATION ET LA MOBILISATION DES HABITANTS</b>
<b>2</b>	<b>LES TRANSITIONS ÉNERGÉTIQUES ET ENVIRONNEMENTALES</b>
<b>3</b>	<b>L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES ET LA LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS</b>
<b>4</b>	<b>LA MEILLEURE MOBILISATION DES CRÉDITS DE DROIT COMMUN</b>
<b>5</b>	<b>LE MAINTIEN DES MOYENS D'INGÉNIERIE</b>

TABLEAU DE SYNTHÈSE DU PLAN D'ACTION

Orientation	Objectifs	Action	Type
Dynamiser la vie des quartiers	A1 : Faire des espaces de vie et d'animation sociale (EVS, SAM des Marronniers et SAM-centre) les points centraux de la vie des quartiers	Planification coordonnée et multipartenaire du programme	B - Action à renforcer
		Favoriser une appropriation des lieux par les habitants et accueillir les initiatives des habitants	C - Action nouvelle
		S'appuyer sur ces lieux comme vecteurs de communication auprès des habitants (aller-vers, ressources numériques...)	B - Action à renforcer
	A2 : Renforcer la communication et la visibilité sur l'existant	Coordonner l'action du PIMMS et les permanences du conseiller numérique	A - Action à pérenniser
		Créer une cartographie actualisée de l'existant à l'échelle des communes	C - Action nouvelle
		Améliorer la signalétique des services	B - Action à renforcer
		Renforcer l'aller-vers	A - Action à pérenniser
	A3 : Renforcer les liens entre habitants par la pérennisation d'actions de cohésion sociale	Favoriser le dialogue et la mixité entre les habitants autour d'activités ludiques et conviviales	B - Action à renforcer
		Maintenir les dynamiques des quartiers et animations estivales	A - Action à pérenniser
		Relancer les dynamiques autour des jardins partagés	B - Action à renforcer
			B - Action à renforcer



<b>Améliorer la qualité de l'habitat, la tranquillité et la sécurité du cadre de vie</b>	B1 : Améliorer la réponse aux situations de dégradation de l'habitat	Faire connaître les outils de traitement des situations individuelles	
		Développer une offre d'accompagnement aux petits travaux via la bricothèque	C - Action nouvelle
		Poursuivre les actions d'AIDEN autour de la gestion des déchets	A - Action à pérenniser
	B2 : Veiller à la tranquillité et à la propreté des espaces publics	Actions d'éducation et de prévention à la préservation du cadre de vie	B - Action à renforcer
		Instaurer une coordination d'animation des espaces de jeux	C - Action nouvelle
		Améliorer les espaces extérieurs et la signalétique	B - Action à renforcer
	B3 : Agir sur le sentiment d'insécurité dans les quartiers	Instaurer des mesures de prévention situationnelle	B - Action à renforcer
		Proposer des activités de prévention de la délinquance notamment à destination des jeunes	B - Action à renforcer
		Activer les dispositifs de prévention (existants)	B - Action à renforcer
<b>Renforcer les actions en faveur de l'éducation et de l'accès aux droits</b>	C1 : Poursuivre les efforts en faveur de la réussite scolaire et éducative des enfants et jeunes des quartiers	Poursuivre la dynamique impulsée par le PRE et le généraliser aux autres quartiers	A - Action à pérenniser
		Renforcer le lien avec les collégiens et prendre en compte les freins à l'éducation pour les publics des QPM	B - Action à renforcer
		Poursuivre les dispositifs d'aides aux devoirs	A - Action à pérenniser
		Travailler à une meilleure articulation entre les acteurs éducatifs du territoire et les parents	B - Action à renforcer
	C2 : Réviser les actions en faveur de la parentalité	Renouveler les actions autour de la parentalité	C – Action nouvelle
		Organiser des temps parents-enfants	B - Action à renforcer

	C3 : Améliorer l'accès aux droits et aux services pour les habitants	Rendre plus visible l'activité des conseillers numériques	B - Action à renforcer
		Organiser des permanences sur les sujets d'accès aux droits	B - Action à renforcer
		Renforcer l'accompagnement des victimes de violences	A - Action à pérenniser
<b>Favoriser l'emploi, les mobilités et l'inclusion</b>	D1 : Renforcer l'accompagnement des publics vers l'emploi	Renforcer les interventions des opérateurs sur le quartier	C - Action nouvelle
		Faire connaître les dispositifs d'aide à l'emploi et à la création d'entreprise existants sur le territoire	B - Action à renforcer
		Créer les conditions de l'insertion professionnelle des jeunes et des femmes	B - Action à renforcer
		Favoriser une meilleure connaissance des acteurs et des dispositifs	B - Action à renforcer
	D2 : Lever les freins à l'emploi	Travailler sur les freins de langue	C - Action nouvelle
		Travailler sur les freins liés au numérique	B - Action à renforcer
		Maintenir l'offre de garde pour permettre la recherche d'emploi	B - Action à renforcer
	D3 : Travailler les mobilités	Faire connaître les dispositifs d'aide à la mobilité	B - Action à renforcer
		Travailler à l'augmentation des fréquences de passage des lignes de bus en lien avec le Sytral	B - Action à renforcer
		E1 : Développer la pratique sportive des habitants et faire vivre les lieux sportifs	Proposer des activités sportives diversifiées et inclusives, adaptées à différents publics surtout ceux qu'on ne voit pas (jeunes, femmes, seniors)

<b>Promouvoir la culture, le sport, et la santé pour tous</b>		Adapter et animer les aires de jeux répondant aux besoins de différents profils (enfants, familles, personnes handicapées, seniors, familles etc.)	B - Action à renforcer
		Proposer des activités sportives diversifiées et inclusives adaptées à différents publics surtout ceux qu'on ne voit pas (jeunes filles, femmes, seniors)	B - Action à renforcer
		Renforcer les liens entre parents et enfants par le biais du sport	C - Action nouvelle
	E2 : Rendre accessible les activités culturelles pour les habitants	Promouvoir les actions de lecture publique des publics des QPM	A - Action à pérenniser
		Conduire des activités culturelles hors les murs	A - Action à pérenniser
		Travailler sur l'accessibilité de l'offre culturelle ville pour les publics QPM	A - Action à pérenniser
	E3 : Développer des actions de promotion de la santé	Faire atterrir sur les quartiers des dispositifs et actions culturelles existants à l'échelle de la Métropole	C - Action nouvelle
		Faire des activités de sensibilisation autour de la santé	B - Action à renforcer
		Promouvoir l'accès à une alimentation de qualité	B - Action à renforcer
		Soutenir les actions du Conseil Local de Santé Mentale (CLSM)	A - Action à pérenniser

## DES ORIENTATIONS ALIGNÉES SUR CELLES DU CONTRAT DE VILLE MÉTROPOLITAIN

Le contrat de ville métropolitain pour la période 2024-2030 se décline en six enjeux, qui sont les suivants :



Les priorités retenues dans le cadre de la convention locale d'application de Neuville-sur-Saône et Fontaines-sur-Saône s'inscrivent bien dans ces enjeux, mais sont formulées suivant les spécificités et besoins exprimés localement dans l'optique de correspondre à la réalité locale des quartiers populaires métropolitains de ces communes.

## DES ORIENTATIONS IRRIGUÉES PAR DES PRIORITÉS TRANSVERSALES

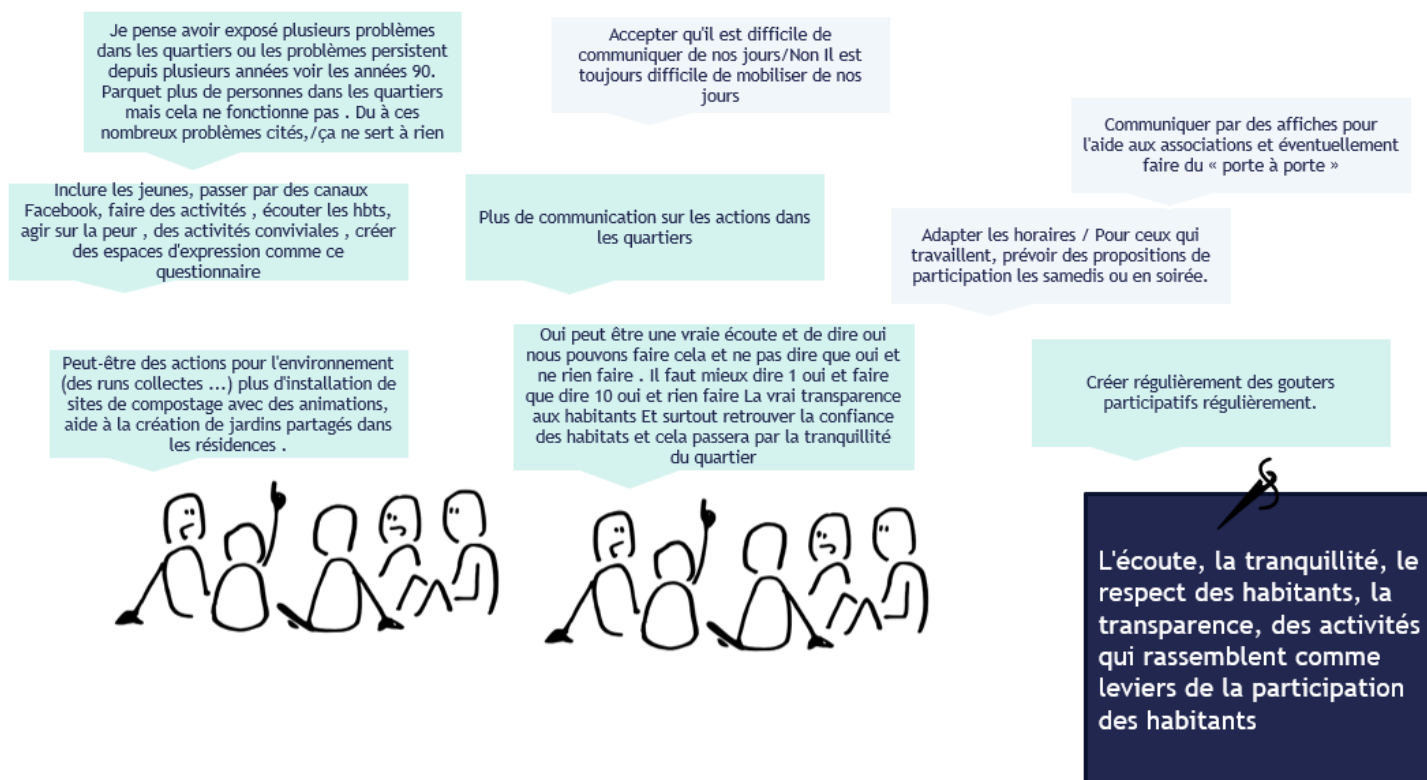
Les thématiques transversales sont les sujets sur lesquelles une attention particulière doit être portée tout au long de la vie du projet. Eu égard à leur importance, les thématiques transversales définies dans le cadre de cette présente convention ne feront pas l'objet d'un traitement isolé, mais ont vocation à être couvertes dans le déploiement des actions définies à travers les cinq orientations stratégiques arrêtées. Il s'agit de :

- La participation et la mobilisation des habitants
- Les transitions

- L'égalité femmes/hommes
- Le maintien de moyens d'ingénierie sur le territoire
- La recherche d'une meilleure mobilisation du droit commun

## 1 - LA PARTICIPATION ET LA MOBILISATION DES HABITANTS

Ancien pilier thématique de la précédente convention locale d'application, le choix d'inscrire la participation et la mobilisation des habitants comme une thématique transversale constitue un vœu des partenaires. En effet, les habitants sont pleinement acteurs de leurs quartiers et leur participation se situe à tous les niveaux de la stratégie de cohésion sociale et d'amélioration du vécu dans les quartiers populaires



*Extraits de l'enquête auprès des habitants : Les idées des habitants pour améliorer leur participation*

Plutôt que de créer de nouvelles instances de gouvernance *ad hoc*, qui ont rencontré jusqu'alors un succès limité, la stratégie déployée vise à articuler l'association des habitants sur des « objets concrets » à l'échelle de chacune des actions déployées. Les actions sur lesquelles des enjeux particuliers de concertation et de codécision ont été identifiées sont marquées dans les actions par le pictogramme suivant →



## 2 - LES TRANSITIONS ÉCOLOGIQUES ET ENVIRONNEMENTALES

Les sujets liés aux transitions écologiques, et en particulier à la précarité énergétique s'affirment comme un enjeu de plus dans le contexte de renchérissement des prix de l'énergie. Les capacités d'actions directes dans le cadre des actions couvertes au titre de la convention sont relativement limitées par rapport au sujets clés pour les populations (efficacité énergétique du bâti, écomobilité), mais la stratégie tient

compte de ces enjeux de transitions écologiques et environnementales au sein de certaines actions, qui sont identifiées au travers du pictogramme suivant →



### 3 - L'ÉGALITÉ FEMMES/HOMMES ET LA LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

La convention locale d'application ne peut faire l'économie d'une prise en compte des sujets de genre dans le déploiement des actions à conduire. D'autant plus que dans les quartiers, l'émancipation des filles et des femmes semble avoir du chemin à parcourir. Les femmes y sont moins visibles sur les espaces publics et moins représentées. Les phénomènes de violences basées sur le genre sont parfois peu visibles. Cette question a été abordée durant la précédente CLA à travers l'organisation spécifique de quelques actions à l'endroit des filles (ex : Médiatone aux Marronniers). Il y a un enjeu à la prendre en considération à tous les niveaux dans la réalisation des actions à mener dans le cadre de la convention locale d'application pour :

- Favoriser l'occupation positive des espaces publics par les femmes et les filles
- Veiller à leur inclusion en développant des offres d'activités adaptées
- Maintenir une approche spécifiquement genrée dans le développement de certaines actions pour ce public
- Intégrer de manière transversale la lutte contre les violences sexistes et sexuelles

Les actions sur lesquelles l'introduction d'une perspective de genre et/ou d'inclusion est particulièrement nécessaire sont identifiées au travers du pictogramme suivant →



### 4 - LA RECHERCHE D'UNE MEILLEURE MOBILISATION DU DROIT COMMUN

Les évolutions de la géographie prioritaire de la politique de la ville vont se traduire par une diminution significative des moyens dédiés aux quartiers du territoire. Un travail de sécurisation des financements alloués aux actions prioritaires a été réalisé par les principaux co-financeurs, en parallèle de la formalisation du contrat. Les réflexions conduites avec les partenaires ont été engagées avec un souci de pragmatisme et d'adaptation aux moyens disponibles.

Toutefois certaines actions nouvelles ou à renforcer nécessiteront des moyens additionnels qui ne sont pas identifiés à ce stade. Les actions particulièrement concernées sont identifiées avec le marquage suivant

→



La mise en œuvre de la stratégie passera donc par une meilleure mobilisation du « droit commun » qui pourra reposer sur trois axes :

- La recherche de crédits additionnels, sur des actions, tels que les : fonds européens, crédits issus du pactes des solidarités...
- La recherche d'inscription des quartiers de Neuville et Fontaine-sur-Saône dans des actions déployées de manière coordonnée à l'échelle de la métropole de Lyon (ex : réseau VRAC)
- La mobilisation vers les quartiers des actions de droit commun engagées notamment par les autres directions des communes (sport, culture...)

## 5 - LE MAINTIEN DE MOYENS D'INGÉNIERIE SUR LE TERRITOIRE

Les communes se sont dotées d'une équipe-projet politique de la ville reconnue, dont les missions consistent à faire vivre ce projet social des quartiers. L'enjeu de pérennisation et de stabilité des moyens humains a été identifié par l'ensemble des acteurs comme l'une des conditions clés du maintien du lien avec les habitants des quartiers et de cohérence dans la conduite du projet.

Ses missions devront être orientées dans le sens d'un renforcement :

- De la coordination d'acteurs pour la meilleure mobilisation du droit commun
- De la présence de terrain auprès des habitants des quartiers



## 3.3 A - DYNAMISER LA VIE DES QUARTIERS

### RAPPEL DES ENJEUX

La cohésion sociale des quartiers passe par le maintien d'un lien social resserré et par des dynamiques de créativité donnant vie à des projets. L'implication des habitants dans les structures associatives ou collectives et leur participation aux actions et activités mises en place est ainsi primordiale.

Les constats posés relèvent un risque de la dégradation du lien social notamment dans les quartiers des Marronniers, de la Source, du Nouveau Centre, et une faible participation des habitants aux actions réalisées à l'échelle de leurs quartiers. Des ressources existent néanmoins pour permettre d'impulser une autre tendance, en l'occurrence les structures et services de proximité présents à la Source, aux Marronniers et au Nouveau Centre.

L'ambition des partenaires de la politique de la ville est de s'appuyer sur ces ressources, à la hauteur des moyens disponibles, afin de rendre les quartiers plus vivants, avec des habitants au centre et acteurs des projets menés.

### PRINCIPAUX RÉSULTATS À ATTEINDRE

Les actions à engager viseront à atteindre les résultats suivants :

- Augmenter le nombre d'événements mensuels au sein des EVS/SAM
- Assurer une présence régulière de partenaires actuellement non présents sur l'EVS/SAM : Éducation nationale, France Travail, mission locale...
- Structurer une stratégie de communication numérique via les réseaux sociaux
- Provoquer une participation plus importante des habitants aux actions et susciter les initiatives des habitants
- Favoriser la participation des habitants des QPM aux activités organisées à l'échelle des communes et inversement la participation d'autres habitants aux actions organisées dans les quartiers (enjeu de mixité sociale)



RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION 2024 (MÊME TARIF QU'EN 2023)		SAMEDI 13	10H/17H	ATELIER CRÉATION DE SKATE PARENTS ENFANT	
ÊTRE ADHÉRENT À L'EVS, C EST PARTICIPER À SON FONCTIONNEMENT ET PROFITER DE CERTAIN SERVICE QUI PEUT VOUS FACILITER LA VIE. L'EVS NE PEUT FONCTIONNER SANS INVESTISSEMENT DE CHACUN DE NOUS. MEILLEURS VŒUX POUR 2024					
LUNDI 9/16/22/29	14H-16H	À L'EVS		Venez réaliser votre skate personnalisé avec votre enfant (minimum 8 ans). Pratique d'exception à ne pas manquer. Avec Arkia Lyon 8 Binômes. Réservation obligatoire auprès de Karine.	
MARDI 9/16/23/30	9H-12H	À L'EVS		QUINZAINE AUTOUR DU MAGHREB DU 15 AU 23 JANVIER PORTÉ PAR LA MJC (INFOS SUR LE SITE)	
MARDI 9/23	8H30-10H	À L'EVS	MERCREDI 17	10H - 12H	ATELIER CULINAIRE: ORIENT
MARDI 9/30	14H-16H	À L'EVS	À L'EVS	10H - 12H	Fatma et Zohra viendront vous initier aux saveurs de l'orient. Bonne humeur garantie! Crêteil: 10/15 personnes max. inscription conseillée.
MERCREDI 10	14H30	À L'EVS	JEUDI 18	8H30/11H30	ATELIER DES PETITS (0/3)
JEUDI 11	8H30/11H30	À L'EVS	À L'EVS	10H/11H	Venez écouter des contes sur le Maghreb (10h/11h). Avec Lire et Faire Lire.
VENDREDI 12	14H/16H	À L'EVS	VENDREDI 19	9H30/11H30	COVOIT: MARCHÉ DE RILLIEUX
			RDV DEVANT L'EVS		Adhésion à l'EVS obligatoire pour profiter de ce service. 8 places maxi et 5 personnes minimum pour maintenir le tarif.
			SAMEDI 20	10H - 18H	JOURNÉE AUTOUR DU MAGHREB
			À LA MJC DE NEUVILLE		Au programme: calligraphie, tatouage au henné, vente de bijoux, expo, contes, cuisine, concert...
			MERCREDI 24	14H	LECTURE DE CONTES
			À LA MÉDIATHÈQUE DE NEUVILLE		16h, conte spectacle et 19h, conte adulte. Réservation conseillée auprès de la médiathèque au 04 78 91 21 40.
			JEUDI 25	8H30/11H30	ATELIER DES PETITS (0/3)
			À L'EVS		Jouons avec les 5 sens : le goût.
			SAMEDI 27	19H	SOIRÉE REPAS ET CONCERT
			JEAN VILAR		Pour toutes informations et réservations, merci de contacter la MJC de Neuville au 0478912728.

## A1 - FAIRE DES SAM ET DE L'EVS LES POINTS CENTRAUX DE LA VIE DES QUARTIERS

### ENJEUX CLÉS

- Le déploiement de ces équipements de proximité a été une des réalisations centrales de la précédente CLA.
- Ils sont considérés par les acteurs et les habitants comme un lieu privilégié pour déployer les actions.
- Ces lieux restent encore trop faiblement identifiés et leur programmation doit monter en puissance et se diversifier.
- La programmation doit s'appuyer sur les partenaires et nécessite une coordination d'ensemble.

### ACTIONS À CONDUIRE

#### A.1.1 - PLANIFICATION COORDONNÉE ET PARTENARIALE DES PROGRAMMATIONS

La coordination autour de l'EVS est assurée par la MJC de Neuville-sur-Saône ; et celle des SAM par le service cohésion sociale et le service jeunesse de la commune de Fontaines-sur-Saône. L'enjeu de diversification des partenariats vise à coanimer les lieux en ouvrant aux partenaires des possibilités de permanences dans les lieux de vie sociale que sont les SAM et l'EVS. Cela passe par une programmation coordonnée dans le planning d'occupation des lieux et le service aux publics.



#### A.1.2 - FAVORISER UNE APPROPRIATION DES LIEUX PAR LES HABITANTS ET ACCUEILLIR LEURS

##### INITIATIVES

L'objectif est de permettre une appropriation des lieux et un renforcement de leur fréquentation par les habitants. L'EVS et les SAM-Marronniers et SAM-centre ont vocation à devenir des lieux de vie ouverts, des lieux de convivialité en accès libre à certains moments pour les habitants dans un cadre établi, durant lesquels ils viennent échanger, se rencontrer, discuter, monter des initiatives. Concrètement, il s'agira de mettre en place un planning d'accès-libre aux habitants en définissant une fréquence d'accès et des horaires fixes (par exemple un jour par semaine de 18h à 20h). Le public jeunes fera l'objet d'une attention particulière dans la connaissance et l'appropriation de ces lieux.

#### A.1.3 - FAIRE DE CES LIEUX DES RELAIS POUR TOUS TYPES DE COMMUNICATION POUR LES

##### HABITANTS



L'objectif est de renforcer la diffusion de la communication en s'appuyant sur les outils numériques, de structurer un noyau d'habitants relais, en appui du travail de proximité de la SAM et de l'EVS.

### ASPECTS SPÉCIFIQUES À CHAQUE QUARTIER

<b>La Source</b>	L'EVS accueille de manière informelle les habitants mais n'a pas institutionnalisé des horaires d'ouverture dédiée. Enjeu d'amplification de la communication vers les résidences du Rey Loras et des Creuses, et de diversification des canaux mobilisés.
<b>L'Écho</b>	Il n'y a pas de structure d'animation municipale à l'Écho. Ainsi il s'agira de rendre visible la programmation de l'EVS pour les habitants de l'Écho, et de réaliser des projets interquartiers à l'échelle de la commune de Neuville-sur-Saône.
<b>Les Marronniers</b>	Le café-habitants instauré à la SAM permet ce lien avec les habitants. L'enjeu sera de le pérenniser et de l'adapter de sorte à l'élargir pour accueillir d'autres habitants.
<b>Nouveau Centre</b>	Les travaux de la SAM-centre sont en cours de finalisation. Celle-ci ouvrira ses portes en mai 2024. La programmation de l'animation du lieu reste à définir. Cette action pourra venir l'étoffer

## MOYENS À MOBILISER

À ce jour les fonctionnements de la SAM et de l'EVS sont en partie assurés par des financements communaux et de la CAF. En effet, l'EVS bénéficie d'un agrément CAF pour soutenir ce projet. Il existe un enjeu de pérennisation du financement de certaines actions au sein de ces espaces (mission parentalité, etc...) par d'autres partenaires financiers (Métropole de Lyon...). Le développement de ces structures passe par un accroissement des moyens humains engagés. Par ailleurs les professionnels de la culture, de l'emploi, de la jeunesse, et les acteurs de la société civile sont des ressources sur lesquelles s'appuyer pour la réussite de l'action.

## A2 - RENFORCER LA COMMUNICATION ET LA VISIBILITÉ SUR L'EXISTANT

## ENJEUX CLÉS

- À ce jour il y a une difficulté pour toucher les publics et pour les mobiliser et les faire participer sur les actions.
- Éviter la perte de confiance dans les institutions publiques en renvoyant les habitants d'un acteur à un autre.
- Les points d'information (PIMMS, permanences numériques, PIJ) du territoire peuvent être encore mieux fréquentés par les habitants.

## ACTIONS À CONDUIRE

## A.2.1 - COORDONNER L'ACTION DU PIMMS ET DE LA PERMANENCE NUMÉRIQUE

Favoriser l'articulation entre les actions du PIMMS et la permanence du conseiller numérique de l'EVS.



## A.2.2 - CRÉER UNE CARTOGRAPHIE ACTUALISÉE DE L'EXISTANT À L'ÉCHELLE DES COMMUNES

Cela consiste à concevoir un catalogue recensant les services, les équipements, les associations, les dispositifs existants et leurs porteurs sur les deux communes à destination des publics. Ce catalogue sera mis à la disposition de tous les acteurs, de même qu'en libre-service dans les lieux d'accueil au public. Une version numérique pourra également être diffusée sur les pages internet des communes.



## A.2.3 - AMÉLIORER LA SIGNALÉTIQUE DES SERVICES

Un travail est à amorcer sur les signalétiques présentes dans les quartiers, afin d'assurer une meilleure visibilité des structures et équipements des villes aux habitants.

## A.2.4 - RENFORCER L'ALLER-VERS

La présence sur le terrain auprès des habitants accompagnée d'une démarche « d'aller-vers » demeure aujourd'hui le moyen de toucher les publics. Il s'agit ainsi d'aménager dans l'organisation générale des emplois du temps de l'équipe projet de la politique de la ville et des autres acteurs en lien avec le public (services enfance-jeunesse, MJC, SAM...), des temps d'occupation et de présence sur l'espace public pour créer du lien avec les habitants.



## ASPECTS SPÉCIFIQUES À CHAQUE QUARTIER

<b>La Source</b>	La configuration du quartier en trois entités distinctes demande une attention particulière au niveau des actions « d'aller-vers » et une répartition de présence sur les trois espaces.
<b>L'Écho</b>	À la différence de la Source, il n'y a pas de point d'appui pour la communication de l'existant sur ce quartier. Une alternative peut être trouvée par une présence ponctuelle de l'équipe projet politique de la ville en pied d'immeubles, ce d'autant plus que l'absence de transport en commun empêche l'accès aux points d'information.
<b>Les Marronniers</b>	La communication peut s'appuyer sur les lieux ouverts au public (SAM, écoles, médiathèques..), mais doit s'accompagner également d'actions « d'aller-vers ».
<b>Nouveau Centre</b>	Ce quartier a été celui qui pendant la précédente CLA, n'a pas été investi par l'équipe projet de la ville. Il s'agira à travers la SAM-centre d'assurer une diffusion de l'existant tout en instaurant de « l'aller-vers ».

## MOYENS À MOBILISER

S'appuyer sur les financements des villes.

Saisir les opportunités d'appel à projets (ex : CAF-Fonds Public et Territoires...).

### A3- RENFORCER LES LIENS ENTRE LES HABITANTS PAR LA PÉRENNISATION D'ACTION DE COHÉSION SOCIALE ET FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT D'INITIATIVES VENANT DES HABITANTS

## ENJEUX CLÉS

- Les activités estivales et les fêtes de quartiers sont très appréciées par les habitants et constituent des vecteurs de liens entre les habitants. L'organisation de ces activités repose à ce jour sur l'équipe projet politique de la ville.
- Parvenir à une autonomie des habitants et des associations d'habitants dans la prise en main de l'organisation des activités
- Sécuriser et investir les jardins partagés et familiaux.

## ACTIONS À CONDUIRE

#### A.3.1 - FAVORISER LE DIALOGUE ET LA MIXITÉ ENTRE LES HABITANTS AUTOUR D'ACTIVITÉS LUDIQUES ET CONVIVIALES

Travailler à la mixité des publics, en organisant des activités rotatives inter-quartiers, des activités intergénérationnelles et en créant des dynamiques de quartier tournées vers les actions des centres-villes.

Travailler également à la structuration d'un réseau d'échange de services et compétences (mise en lien avec les Système d'Échange Local SEL existants).

Sensibiliser les jeunes sur des actions citoyennes.

Impulser la venue des clubs sportifs et des associations hors-QPM financées par les villes pour mener des actions en cœur de quartier de manière récurrente et soutenue.

### A.3.2 MAINTENIR LES DYNAMIQUES DE QUARTIERS ET ANIMATIONS ESTIVALES

Pérenniser les fêtes de quartiers et s'appuyer sur ces temps forts conviviaux pour mobiliser et concerner les habitants à leur vie de quartier.

Accompagner la mobilisation des habitants par un lien constant (multiplier les points de rencontre, des moments conviviaux, festifs...) tout en veillant à ne pas faire « à la place de ». Cela peut se faire à titre d'exemple, en associant les habitants à la définition de la programmation estivale.

Pérenniser les fonds d'initiatives habitants (FIH) pour financer les projets portés par les associations d'habitants des quartiers.

### A.3.3 - RELANCER LES DYNAMIQUES AUTOUR DES JARDINS PARTAGÉS

Réactiver le jardin en bordure de la crèche, maintenir le jardin partagé à Neuville-sur-Saône et également le projet de jardins partagés à Fontaines-sur-Saône, et structurer un collectif d'habitants qui les porte.

#### ASPECTS SPÉCIFIQUES À CHAQUE QUARTIER

<b>La Source</b>	L'action du service politique de la ville, de l'EVS et les dynamiques habitantes doivent se conjuguer pour créer cette animation sociale de proximité.
<b>L'Écho</b>	Ce quartier doit bénéficier d'actions spécifiques du fait de son enclavement, et être rattaché aux autres offres de services.
<b>Les Marronniers</b>	Le point d'appui de la SAM-Marronniers, ainsi que le travail effectué avec le bailleur social LMH doit permettre des liens avec les habitants.
<b>Nouveau Centre</b>	Ce quartier est à réinvestir sur ce champ de l'animation sociale de proximité, en s'appuyant sur la SAM-centre et le bailleur social LMH.

#### Moyens à mobiliser

S'appuyer sur les financements communaux et sur le soutien humain et financier des bailleurs sociaux.

Saisir les opportunités d'appel à projets concernant cette thématique.

## 3.4 B - AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'HABITAT, LA TRANQUILLITÉ ET LA SÉCURITÉ DU CADRE DE VIE

### RAPPEL DES ENJEUX

Les questions de l'habitat, de la tranquillité et de la sécurité du cadre de vie sont les préoccupations principales des habitants des quartiers de la Source, de l'Écho, des Marronniers et dans une moindre mesure, du Nouveau Centre. Les problèmes concernent l'état intérieur des logements (ex : leur isolation) ou les espaces extérieurs des quartiers. Les phénomènes de trafics et les nuisances sonores génèrent une forme d'intranquillité et un sentiment de dépossession par les habitants de ces espaces. Les crédits de la politique de la ville sont un moyen de mener des actions de rénovation urbaine globale, mais également de lutter contre le sentiment d'insécurité pour le « bien-vivre ensemble » dans les quartiers. Il est visé des quartiers plus sûrs et plus tranquilles pour les habitants.

Les enjeux portent sur :

- Apporter des réponses aux habitants sur leurs questionnements autour de l'habitat et du cadre de vie.
- Favoriser un climat de sérénité dans les quartiers en agissant sur les causes de l'insécurité ressentie par les habitants.

### PRINCIPAUX RÉSULTATS À ATTEINDRE

- Mettre en place une instance de traitement des besoins des habitants en matière de logement et de cadre de vie composée des bailleurs, du CCAS, des comités de locataires qui se réunit semestriellement (un groupe de travail logement/cadre de vie).
- Repositionner l'action de la Bricothèque vers l'accompagnement des locataires aux petits travaux/petits dépannages, relevant de leurs responsabilités.
- Faire au moins deux actions par an autour de la sensibilisation à la propreté et la préservation du cadre de vie.
- Favoriser la réappropriation par les habitants de l'espace public et leur participation aux actions estivales.

## B1 - AMÉLIORER LA RÉPONSE AUX SITUATIONS DE DÉGRADATION DE L'HABITAT

### ENJEUX CLÉS

- Favoriser une connaissance inter-acteurs des solutions existantes en matière de logement et d'habitat afin de permettre une meilleure prise en charge des remontées des habitants.
- Améliorer la connaissance par les habitants des structures d'information et de renseignements sur les situations de logement (CCAS, comités de locataires).
- Développer une transparence sur la capacité à répondre ou non aux attentes des habitants.
- Apporter un appui sur les petits travaux relevant des locataires.

### ACTIONS À CONDUIRE

#### B.1.1 - FAIRE CONNAÎTRE LES OUTILS DE TRAITEMENT DES SITUATIONS INDIVIDUELLES



- Former les animateurs de l'EVS et des SAM sur les numéros et les procédures de remontée des difficultés rencontrées par les habitants.
- Mettre en place deux ou trois fois dans l'année une instance de partage d'information sur le sujet habitat entre les différents partenaires, associations de locataires, habitants (EVS, SAM, bailleurs, CCAS, comités de locataire, service politique de la ville) qui aura pour but le partage de principaux éléments recueillis, la communication sur l'état d'avancée du traitement des dégradations, la transparence sur les difficultés de mise en œuvre des demandes effectuées et l'orientation des habitants vers des dispositifs d'aide existants sur le logement.
- Renforcer la présence d'agents de résidence dans les quartiers.
- Former l'ensemble des partenaires à orienter efficacement les habitants vers le CCAS.

#### B.1.2 - DÉVELOPPER UNE OFFRE D'ACCOMPAGNEMENT AUX PETITS TRAVAUX



- Repositionner l'action de la Bricothèque sur l'accompagnement au sein du logement, les tâches de bricolage réalisables et sur l'entretien courant à la charge du locataire.
- Favoriser la montée en compétence des habitants sur ce sujet des « petits travaux ».

### ASPECTS SPÉCIFIQUES À CHAQUE QUARTIER

<b>La Source</b>	Associer les différents bailleurs sociaux et copropriétaires à cette démarche.
<b>L'Écho</b>	Les résidences de ce quartier appartiennent à LMH.
<b>Les Marronniers</b>	Créer les conditions favorables pour structurer une association de locataires sur les Marronniers en réactivant les liens avec l'école.
<b>Nouveau Centre</b>	Réactualiser sur ce quartier cette thématique de l'amélioration de l'habitat et du cadre de vie.

### MOYENS À MOBILISER

S'appuyer sur les ressources des communes, des bailleurs sociaux et des partenaires associatifs de ce domaine.



## B2 - VEILLER À LA PROPRETÉ ET TRANQUILLITÉ DES ESPACES PUBLICS

### ENJEUX CLÉS

- Maintenir la démarche de GSUP et développer des actions en faveur de la propreté du cadre de vie en lien avec les habitants.
- Garantir la présence d'espaces de jeux de qualité dans les quartiers et favoriser leur animation.

### ACTIONS À CONDUIRE

#### B.2.1 - POURSUIVRE LES ACTIONS D'AIDEN AUTOUR DE LA GESTION DES DÉCHETS



- Utiliser la Tribox, en plus de son action sur les encombrants, comme un levier de sensibilisation des habitants au tri (animer des ateliers tri des déchets, ramassage et gestion des encombrants par Aiden).
- Mettre en place des actions sur le compost autour de la dynamique des jardins partagés.

#### B.2.2 - ACTIONS D'ÉDUCATION ET DE PRÉVENTION À LA PRÉSERVATION DU CADRE DE VIE



- Travailler le partenariat avec la crèche et les écoles pour réaliser des actions de sensibilisation à la préservation du cadre de vie auprès des enfants et des parents.
- Développer les actions initiées par les bailleurs sociaux (propreté, éco-pâturage...).
- Créer des projets impliquant parents et enfants en lien avec les écoles, autour d'activités comme la plantation d'arbre, le réemploi, le recyclage, le compostage...

#### B.2.3 - INSTAURER UNE COORDINATION D'ANIMATION DES ESPACES DE JEUX



- Assurer une programmation d'activités régulières autour des espaces de jeux et des city-stades.

#### B.2.4 - AMÉLIORER LES ESPACES EXTÉRIEURS ET LA SIGNALÉTIQUE



- Travailler sur une cartographie participative du quartier.
- S'inspirer de la signalétique sur Neuville, créée en concertation avec les locataires, avec le collectif des Aventuriers de la Source et l'amener sur les autres quartiers.
- Améliorer l'accessibilité des espaces publics en tenant compte des différents profils de publics et des enjeux d'inclusivité.

### ASPECTS SPÉCIFIQUES À CHAQUE QUARTIER

La Source  
L'Écho

Les Marronniers  
Nouveau Centre

Questionnement transversal : sur la pérennité de financement de l'action de la Tribox portée par AIDEN via l'exonération de la TFPB.



### MOYENS À MOBILISER

S'appuyer sur les ressources des communes, des bailleurs sociaux et des partenaires associatifs de ce domaine.

## B3 - AGIR SUR LE SENTIMENT D'INSÉCURITÉ DANS LES QUARTIERS

### ENJEUX CLÉS

- Instaurer les conditions d'une réappropriation des espaces publics par les habitants.
- Assurer une présence de proximité pour dissuader les phénomènes de squat et de deal dans les quartiers.
- Travailler sur la sécurité routière aux abords des écoles à la Source, aux Marronniers et au Nouveau centre.

### ACTIONS À CONDUIRE

#### B.2.1 - INSTAURER DES MESURES DE PRÉVENTION SITUATIONNELLE

- Identifier les mésusages dans les garages en travaillant de concert avec les bailleurs.
- Renforcer le passage de la police municipale.
- Lancer des réflexions autour de la mise en place d'outils de vidéosurveillance.
- Organiser des actions d'occupation de l'espace public.

#### B.2.2 - PROPOSER DES ACTIVITÉS PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE NOTAMMENT À DESTINATION DES JEUNES

- Renforcer l'action des chantiers jeunes intercommunaux.
- Agir très tôt en suivant les jeunes décrocheurs (en lien avec le volet éducation).
- Créer un espace d'écoute, d'expression des jeunes et les responsabiliser en les accompagnant à monter des projets pour leurs quartiers.
- Valoriser des parcours inspirants de personnes issues des quartiers pour créer des rôles-modèles.
- Promouvoir la place des jeunes filles et des femmes dans l'espace public.



#### B.2.3 - ACTIVER LES DISPOSITIFS DE PRÉVENTION

- Promouvoir le dispositif de proximité-sécurité mis en œuvre par les bailleurs.
- Poursuivre les présences sur le terrain des acteurs de prévention, et les actions de médiation sociale.
- Mener des actions coordonnées en lien avec la gendarmerie.

### ASPECTS SPÉCIFIQUES À CHAQUE QUARTIER

La Source  
L'Écho

Les Marronniers  
Nouveau Centre

Maintien d'une démarche de GSUP

Développement d'actions de prévention



### MOYENS À MOBILISER

S'appuyer sur les ressources des communes, des forces de l'ordre et des partenaires associatifs de cette thématique.

## 3.5 C - RENFORCER LES ACTIONS EN FAVEUR DE L'ÉDUCATION ET DE L'ACCÈS AUX DROITS

### RAPPEL DES ENJEUX

La mise en place du Programme de Réussite Éducative (PRE) sur le quartier de la Source a permis de travailler les freins à la réussite éducative et la parentalité au travers de suivis individualisés. Avec la perte des crédits spécifiques de l'État, le défi est de maintenir ce dispositif qui a tenu ses promesses, et de le généraliser aux autres quartiers sur la base de financements communaux. A Fontaines-sur-Saône il n'y a pas eu de PRE sur le dernier contrat de ville. Pour autant les fragilités en termes d'éducation et de réussite éducative n'ont pas disparues, et il existe un enjeu de renforcement du lien entre les acteurs de l'éducation nationale et les partenaires de la politique de la ville dans la conduite d'action éducative. Il existe également un enjeu de prise en charge des enfants laissés seuls sur l'espace public (spécifiquement au quartier des Marronniers) et des jeunes sans activités.

Concernant l'accès aux droits, globalement les partenaires notent une prédominance des publics avec des fragilités numériques dans les quartiers populaires métropolitains des communes du Val-de-Saône. L'enjeu porte sur une meilleure information des publics sur leurs droits et leurs accompagnements (ex : dans la réalisation des démarches administratives).

L'existence de conseillers numériques sur le territoire est un atout pour lutter contre l'illectronisme et renforcer l'accès aux droits.

### PRINCIPAUX RÉSULTATS À ATTEINDRE

- Maintenir et œuvrer à une généralisation du dispositif du PRE dans son fonctionnement qualitatif actuel pour l'ensemble des quartiers des 2 communes.
- Renforcer les liens avec l'éducation nationale et sa mobilisation dans les actions partenariales en faveur des quartiers.
- Impliquer de manière plus accrue des parents dans la vie éducative et scolaire de leurs enfants.
- Augmenter le taux de réussite scolaire à l'échelle des quartiers.
- Réaliser un accompagnement effectif par les conseillers numériques des habitants, dans le recours à leurs droits, et spécifiquement pour le public jeunes.

## C1 - POURSUIVRE LES EFFORTS EN FAVEUR DE LA RÉUSSITE SCOLAIRE ET ÉDUCATIVE DES ENFANTS ET JEUNES DES QUARTIERS

### ENJEUX CLÉS

- Pérenniser le Programme de Réussite Éducative (PRE) et l'étendre.
- Agir sur les difficultés des collégiens et limiter le décrochage scolaire en lien avec l'éducation nationale.
- Renforcer la visibilité des dispositifs éducatifs du territoire.
- Permettre une meilleure implication des parents dans la vie scolaire et éducative de leurs enfants.
- Mobiliser l'ensemble des acteurs dans la réussite éducative des enfants et jeunes issus des QPM.

### ACTIONS À CONDUIRE

#### C.1.1 - POURSUIVRE LA DYNAMIQUE IMPULSÉE PAR LE PRE

- Maintenir le mode de fonctionnement du PRE tout en renforçant le lien avec les structures du droit commun.
- Centrer l'intervention du PRE à destination de tous les neuvilleois tout en gardant une vigilance envers les familles du QPM.
- Étudier la possibilité d'instaurer une instance similaire au PRE à Fontaines-sur-Saône en s'inspirant du mode de fonctionnement de celui de Neuville-sur-Saône.



#### C.1.2 - RENFORCER LE LIEN AVEC LES JEUNES DES QPM EN PORTANT UNE ATTENTION AUX FRAGILITÉS ÉDUCATIVES

- Identifier les acteurs susceptibles d'accompagner les jeunes sur les principales thématiques qui les fragilisent.
- Participer aux côtés des professionnels du collège pour améliorer le climat scolaire de l'établissement.
- Continuer à soutenir financièrement les activités de loisirs, culturels et artistiques à destination des jeunes des QPM en s'appuyant sur les ressources et structures éducatives (MJC, service jeunesse, médiathèque, associations culturelles et sportives du territoire)
- Développer l'animation de proximité par les différents partenaires avec un point d'alerte sur les moyens humains et financiers.
- Accueillir des collégiens temporairement exclus.
- Mener des mesures de responsabilisation (chantiers jeunes loisirs - chantier insertion).

#### C.1.3 - POURSUIVRE LES AIDES AUX DEVOIRS

- Inciter et s'appuyer sur l'ouverture des lieux d'animation sociale (CSF, Service jeunesse, périscolaire) pour favoriser la réalisation des devoirs scolaires.
- Informer des dispositifs « devoir fait » et « Réflexes d'apprendre » au sein des collèges du territoire.
- Accueillir des associations issues de l'éducation populaire pour proposer des actions sur le territoire.

#### C.1.4 - TRAVAILLER À UNE MEILLEURE ARTICULATION ENTRE LES ACTEURS ÉDUCATIFS DU TERRITOIRE ET LES PARENTS EN LIEN AVEC LES STRUCTURES DE DROIT COMMUN

- Instaurer un cadre de travail partenarial avec l'éducation nationale en lien avec les parents afin de mener des actions ciblées en matière d'éducation.
- Permettre une interconnaissance de tous les dispositifs existants dans le champ éducatif et les diffuser auprès des publics (parents, jeunes et professionnels).
- Organiser des rencontres entre parents et professionnels.
- Instaurer une réflexion sur une mise en place des PIJ dans les deux communes.

## ASPECTS SPÉCIFIQUES À CHAQUE QUARTIER

<b>La Source</b>	Poursuivre l'action du Programme de Réussite Éducative
<b>L'Écho</b>	Idem
<b>Les Marronniers</b>	Envisager le développement d'un Programme de Réussite Éducative
<b>Nouveau Centre</b>	Idem

## MOYENS À MOBILISER

S'appuyer sur les ressources des communes et des partenaires associatifs, ainsi que sur les opportunités d'appel à projets dans ce champ de la réussite éducative.

## C2 - POURSUIVRE LES ACTIONS EN FAVEUR DE LA PARENTALITÉ

## ENJEUX CLÉS

- Renforcer l'implication des parents dans la vie éducative de leurs enfants.
- Améliorer les relations entre parents et acteurs socio-éducatifs.

## ACTIONS À CONDUIRE

## C.2.1 - POURSUIVRE LES ACTIONS AUTOUR DE LA PARENTALITÉ

Poursuivre les actions autour de la parentalité sur les quartiers avec le Lieu Accueil Parents (LAP), le « temps des petits » avec les assistantes maternelles (à la Source), tout en continuant d'associer les partenaires de la parentalité (PMI, Maison couleurs, SAM...).



## C.2.2 - ORGANISER DES TEMPS PARENTS-ENFANTS

Organiser des événements parents/enfants (exemple : ludothèque à l'école Bony...).

Faire des activités conviviales et éducatives avec les parents, les écoles et les enfants autour de la nature (exemple : plantations...)



## ASPECTS SPÉCIFIQUES À CHAQUE QUARTIER

<b>La Source</b>	Associer la crèche et les partenaires associatifs du quartier
<b>L'Écho</b>	Renforcer les activités autour de la parentalité sur le quartier de l'Écho
<b>Les Marronniers</b>	Les actions sur la parentalité sont à intensifier dans ce quartier pour lequel il a été remonté un délaissement des enfants seuls sur l'espace public par les parents.
<b>Nouveau Centre</b>	Axe parentalité à développer.

## MOYENS À MOBILISER

La recherche de financements auprès de la CAF notamment sur les actions en faveur de la parentalité est à approfondir.

## C3- AMELIORER L'ACCES AUX DROITS ET AUX SERVICES POUR LES HABITANTS

### ENJEUX CLÉS

- Favoriser la connaissance des structures et des dispositifs d'accompagnement à la réalisation de démarches d'accès aux droits par les habitants.
- Créer les conditions d'un recours aux droits plus important pour les publics des QPM.
- Accompagner les victimes de violences à exercer leurs droits.

### ACTIONS À CONDUIRE

#### C.3.1 - RENDRE PLUS VISIBLE L'ACTIVITÉ DES CONSEILLERS NUMÉRIQUES

S'appuyer sur un nouvel outil de communication (exemple : un catalogue de l'offre de services) pour faire connaître les actions des conseillers numériques auprès des habitants.

Favoriser l'orientation des habitants par les acteurs du territoire vers les conseillers numériques.

#### C.3.2 - ORGANISER DES PERMANENCES SUR LES SUJETS D'ACCÈS AUX DROITS

Organiser avec les conseillers numériques et les partenaires (PIMMS mobile, France Travail, éducation nationale, services jeunesse, MJC, médiathèque, CAF, Sytral) des sessions d'information sur les droits en définissant des fréquence (exemple : une fois par trimestre) en pied d'immeuble au sein des quartiers.



#### C.3.3 - RENFORCER L'ACCOMPAGNEMENT DES VICTIMES DE VIOLENCES

Développer les actions en matière d'accompagnement des victimes de violences (exemple : actions du CIDFF, actions de Projet Métropolitain des Solidarités : protéger les publics face aux situations de vulnérabilités).



### ASPECTS SPÉCIFIQUES À CHAQUE QUARTIER

La Source

L'Écho

Les Marronniers

Nouveau Centre

Action transversale sur les quatre quartiers

### MOYENS À MOBILISER

S'appuyer sur les ressources des communes, de la MMle et des partenaires associatifs de cette thématique.



## 3.6 D - FAVORISER L'EMPLOI, LES MOBILITÉS ET L'INCLUSION

### RAPPEL DES ENJEUX

Malgré l'émergence et le développement d'actions de la MMle et du service public de l'emploi durant la précédente CLA, l'emploi demeure un sujet important pour les publics des quartiers populaires métropolitains de Neuville-sur-Saône et Fontaines-sur-Saône, notamment concernant l'emploi des jeunes et des femmes. Les freins à l'emploi sont multiples, tout comme les difficultés de mobilités des publics. La faible identification de « l'offre de service emploi » disponible sur le territoire est également à noter. L'accès à l'offre d'accompagnement à la recherche d'emploi ou à la création d'entreprise sont aussi des pistes à améliorer.

### PRINCIPAUX RÉSULTATS À ATTEINDRE

- Augmenter le taux d'emploi dans les quartiers populaires métropolitains à échéance de la convention locale d'application.
- Améliorer l'identification des acteurs de l'emploi et de l'insertion par les habitants.
- Mettre en place de solutions en termes de mobilités (surtout pour le quartier de l'Écho).

## D1- RENFORCER L'ACCOMPAGNEMENT DES PUBLICS VERS L'EMPLOI

### ENJEUX CLÉS

- Pérenniser les actions emploi-insertion de la MMle
- Permettre une appropriation des dispositifs d'aide à l'emploi et à la création d'entreprise présents sur les quartiers
- Développer les liens habitants-entreprises

### ACTIONS À CONDUIRE

#### D.1.1 - RENFORCER LES INTERVENTIONS DES OPÉRATEURS SUR LES QUARTIERS

- S'appuyer davantage et communiquer auprès du plus grand nombre, sur les actions et événements mis en place sur le territoire et accessibles à tous via la plateforme : <https://mesevenementsemploi.francetravail.fr/mes-evenements-emploi/evenements>
- Poursuivre les actions de la MMle en organisant des actions en cœur de quartiers (forums métiers, faire venir des entreprises dans les quartiers etc.)
- Diversifier les types d'événements : notamment les actions à une échelle plus petite, plus qualitative (exemple : Journées chrono de l'alternance, repas de l'emploi...)

#### D.1.2 - FAIRE CONNAITRE LES DISPOSITIFS D'AIDE À L'EMPLOI ET À LA CRÉATION D'ENTREPRISE EXISTANTS SUR LE TERRITOIRE

- Favoriser la connaissance des partenaires accompagnant la création d'entreprise (pôle Lyve de la MMle)
- Encourager l'émergence de projets

#### D.1.3 - CRÉER LES CONDITIONS DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES JEUNES ET DES FEMMES

- S'appuyer sur France Travail et la mission locale pour actionner les leviers favorisant l'insertion des jeunes et aussi des femmes (financement permis de conduire, BAFA etc.)
- Tisser des partenariats avec des entreprises locales pour favoriser des stages d'immersion
- Organiser des journées découvertes métiers et valoriser des parcours inspirants
- Poursuivre les chantiers jeunes intercommunaux

#### D.1.4 - FAVORISER UNE MEILLEURE CONNAISSANCE DES ACTEURS ET DES DISPOSITIFS

- Renforcer le partenariat (exemple : animation territoriale, Comité Réseau Insertion Emploi...)
- Favoriser la connaissance des acteurs de l'emploi du territoire par les habitants
- Favoriser l'autonomie des publics

### ASPECTS SPÉCIFIQUES À CHAQUE QUARTIER

La Source

L'Écho

Les Marronniers

Nouveau Centre

Actions transversales sur les quatre quartiers

## MOYENS À MOBILISER

S'appuyer sur l'offre de services du Service Public de l'Emploi, des partenaires institutionnels et associatifs spécialisés sur cette thématique.

## D2- LEVER LES FREINS À L'EMPLOI

## ENJEUX CLÉS

Agir sur les freins périphériques à l'emploi afin de faciliter l'insertion professionnelle des publics des QPM.

## ACTIONS À CONDUIRE

## D.2.1 - TRAVAILLER SUR LES FREINS D'APPRENTISSAGE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Développer les cours de Français Langues Étrangères (FLE) pour les personnes éloignées de l'emploi.

## D.2.2 - TRAVAILLER SUR LES FREINS D'ACCÈS AU NUMÉRIQUE

Faire connaître l'offre de services (conseillers numériques, PIMMS, etc....) et permettre l'organisation d'ateliers spécifique à la thématique emploi-insertion.

Favoriser l'accès aux équipements numériques.

## D.2.3 - MAINTENIR L'OFFRE DE GARDE POUR PERMETTRE LA RECHERCHE D'EMPLOI

Stabiliser les capacités d'accueil des crèches.

## ASPECTS SPÉCIFIQUES À CHAQUE QUARTIER

La Source L'Écho

L'Écho

Les Marronniers

Nouveau Centre

Action transversale sur les quatre quartiers

## MOYENS À MOBILISER

S'appuyer sur l'offre de services du Service Public de l'Emploi, des partenaires institutionnels et associatifs spécialisés sur cette thématique.



## D3 - TRAVAILLER LES MOBILITÉS

### ENJEUX CLÉS

- Faciliter les déplacements des habitants dans les quartiers et dans les communes.
- Développer des alternatives pour des solutions viables en termes de mobilités, pour des zones dépourvues d'une offre de transport en commun.

### ACTIONS À CONDUIRE

#### D.3.1 - FAIRE CONNAITRE LES DISPOSITIFS D'AIDE À LA MOBILITÉ

- Promouvoir les aides possibles en fonction du projet professionnel : financement du permis de conduire (France Travail/ leasing ADIE), location de matériel (métropole de Lyon) / réparation, sensibilisation (AIDEN) / Parcours Contractualisé d'Accompagnement vers l'Emploi (PACEA-Mission Locale). 
- Accompagner l'usage des vélos (exemple : Vélo'v) et faire des ateliers autour du vélo (réparation, remise en selle...).
- Organiser des pedibus.
- Mettre en place des covoiturages participatifs. 

#### D.3.2 - TRAVAILLER À L'AUGMENTATION DES FRÉQUENCES DE PASSAGE DES LIGNES DE BUS EN LIEN AVEC LE SYTRAL

- Étudier la possibilité d'augmenter la fréquence de passage des bus dans ces quartiers.

### ASPECTS SPÉCIFIQUES À CHAQUE QUARTIER

<b>La Source</b>	Le quartier de la Source est assez éloigné du Centre-ville. Une navette (S14) existe mais les habitants se plaignent de la fréquence notamment les week-ends et les étés. L'augmentation de la fréquence des transports en commun est souhaitée spécifiquement pour ce quartier sur ces périodes.
<b>L'Écho</b>	Le quartier de L'Écho, du fait de sa localisation sur une forte pente, n'est pas desservi par le Sytral. La « navette du vendredi » mise en place par la commune ne satisfait pas tous les besoins des habitants. Le développement des mobilités douces est à travailler spécifiquement pour ce quartier.
<b>Les Marronniers</b>	Le quartier jouit d'une bonne desserte en transport en commun. L'expérimentation d'activités autour du vélo peut être un facteur de resserrement du lien social.
<b>Nouveau Centre</b>	La desserte du quartier est de qualité. Cette action pourra être développée de manière exploratoire et comme vecteur de renforcement de liens notamment sur la pratique du vélo.

### MOYENS À MOBILISER

S'appuyer sur des partenaires institutionnels ou associatifs spécialisés sur cette thématique.

## 3.7 E - PROMOUVOIR LE SPORT, LA SANTÉ ET LA CULTURE POUR TOUS

### RAPPEL DES ENJEUX

- **Au cours de la précédente CLA**, le sport n'a pas été une thématique très investie, bien que ce sujet soit primordial pour les habitants. Tout en contribuant à la santé de ces derniers, c'est aussi un moyen de renforcer les liens entre les habitants. La précédente CLA a toutefois permis la rénovation de plusieurs city-stades (un à la Source, un à l'Écho et un autre aux Marronniers), où il conviendra de proposer des animations. Le déploiement d'offres sportives à destination du public féminin des QPM est également un objectif à poursuivre.
- Les communes sont dotées d'équipements culturels qualitatifs (médiathèques, ludothèque, EVS-MJC, MLC) dont certains sont situés dans les quartiers. Il existe toutefois un enjeu à accroître leur fréquentation et à transposer l'action culturelle au cœur des quartiers.
- En matière de santé, le territoire n'est pas doté d'un contrat local de santé (CLS). Toutefois il existe un Conseil Local de Santé Mentale (CLSM) qui mène des actions autour de la santé mentale sur la commune de Neuville-sur-Saône. Des actions de sensibilisation ont été réalisées pour des habitants afin de promouvoir la santé. Ces efforts sont à poursuivre dans le cadre de cette convention locale d'application en incluant une dimension autour de l'alimentation, et en renforçant la prise en compte du sport comme outil de santé publique.

### PRINCIPAUX RÉSULTATS À ATTEINDRE

- Associer les clubs sportifs de la ville à l'animation dans les quartiers des espaces de jeux par la pratique sportive adaptée à différents profils de publics (femmes, jeunes, seniors).
- Augmenter le taux de fréquentation des équipements culturels et sportifs des villes par les habitants des QPM et s'appuyer sur la démarche de coopération culturelle métropolitaines.
- Réaliser au moins une activité liée au sport et la santé par an et par quartier.
- Maintenir le soutien financier et organisationnel au Conseil Local de Santé Mentale (CLSM).

## E1 - DÉVELOPPER LA PRATIQUE SPORTIVE DES HABITANTS ET FAIRE VIVRE LES LIEUX SPORTIFS

### ENJEUX CLÉS

- Créer une culture de la pratique sportive des habitants
- Promouvoir une pratique libre d'activités sportives pour les habitants
- Utiliser le sport comme moyen de renforcement des liens entre les habitants

### ACTIONS À CONDUIRE

#### E.1.1 - PROPOSER DES ACTIVITÉS SPORTIVES DIVERSIFIÉES ET INCLUSIVES, ADAPTÉES À DIFFÉRENTS PUBLICS SURTOUT CEUX QU'ON NE VOIT PAS (JEUNES FILLES, FEMMES, SENIORS)



- Diversifier les propositions sportives afin de multiplier les centres d'intérêt potentiels du public et permettre une découverte de nouvelles pratiques sportives.
- Laisser l'initiative aux habitants et associations pour créer des événements sportifs.
- Accompagner les habitants vers les offres sportives existantes en mobilisant des personnes ressources et reconnues des habitants et en s'appuyant sur des dispositifs d'aides financières.
- Mettre à disposition les salles municipales pour accueillir une offre de pratique sportive en indoor.
- Formaliser un cadre de travail avec les associations sportives des communes pour les impliquer dans la programmation d'événements sportifs sur les quartiers.

#### E.1.2 - ADAPTER ET ANIMER DES AIRES DE JEUX RÉPONDANT AUX BESOINS DE DIFFÉRENTS PROFILS (ENFANTS, HANDICAPÉS, SENIORS, FAMILLES ETC...)

- Faire venir une offre associative sportive inhabituelle dans les quartiers pour animer les espaces publics (par exemple : autour des city-stades).
- Aménager selon les moyens les espaces de jeux pour favoriser une pratique sportive libre.

#### E.1.3 - RENFORCER LES LIENS PARENTS-ENFANTS PAR LE BIAIS DU SPORT

- Organiser des temps autour du sport durant lesquels les enfants et les parents pratiquent ensemble.
- Faire annuellement un familiathon en binôme parent-enfant (activités sportives en famille) porté à l'échelle intercommunale.

### ASPECTS SPÉCIFIQUES À CHAQUE QUARTIER

<b>La Source</b>	Opportunité d'utiliser les aménagements sportifs et espaces verts du parc de la Source.
<b>L'Écho</b>	Actions à développer au city-stade et dans les espaces enherbés.
<b>Les Marronniers</b>	Développer des actions en cœur de quartier et à l'espace d'occupation temporaire « la Friche ».
<b>Nouveau Centre</b>	<p>Il n'y a pas de city stade sur ce quartier malgré une demande forte des habitants qui ne sera pas satisfaite. Cela n'empêche pas le développement d'une offre sportive sur le quartier. Les pistes possibles sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réorienter les habitants de ce quartier vers le parc des Ronzières, ou vers le city-stade des Marronniers.</li> <li>- L'utilisation du parc derrière la mairie pour l'animation sportive de ce quartier</li> </ul>





- La mise à disposition aux associations proposant des projets sportifs de la SAM et de salles municipales.

#### MOYENS À MOBILISER

S'appuyer sur les associations sportives présentes dans les communes.

## E2- RENDRE ACCESSIBLE LES ACTIVITÉS CULTURELLES POUR LES HABITANTS DES QPM

### ENJEUX CLÉS

- Favoriser une meilleure fréquentation des équipements culturels
- Prendre en compte la diversité culturelle et les centres d'intérêt en matière de culture pour les habitants
- Faire de la culture un outil d'éducation notamment pour les enfants

### ACTIONS À CONDUIRE

#### E.2.1 - CONTES ET LECTURES PUBLIQUES

- Proposer des lectures dans les écoles situées à proximité des QPM, à l'EVS et dans les structures petite enfance.
- Intervenir auprès d'un public plus âgé (par exemple celui de la Mission locale), pour travailler l'expression orale.
- Travailler en coordination avec les médiathèques.

#### E.2.2 - CONDUIRE DES ACTIVITÉS CULTURELLES HORS LES MURS

- Organiser des activités culturelles portées par différentes structures (exemple : MJC, SAM, médiathèques, MLC) en cœur de quartiers.



#### E.2.3 - TRAVAILLER SUR L'ACCESSIBILITÉ DE L'OFFRE CULTURELLE POUR LES PUBLICS QPM

- Prendre en compte le profil des publics dans la tarification pour l'accès à des programmes culturels ou des offres culturelles (exemple : Culture pour tous...).
- Proposer une diversité d'offres culturelles (prendre en compte la culture populaire dans la programmation).
- S'appuyer sur des personnes ressources identifiées pour amener les publics vers les équipements culturels et les actions culturelles existantes sur la commune (programme culturel communal, MJC, MLC, CCAS et associations...).

#### E.2.4 - FAIRE ATTEINDRE SUR LES QUARTIERS DES DISPOSITIFS ET ACTIONS CULTURELLES EXISTANTS À L'ÉCHELLE DE LA MÉTROPOLE

- Identifier des opportunités culturelles financées par la Métropole et œuvrer pour les faire atterrir dans les communes. Ce travail pourra se faire conjointement pour les deux communes (exemple : matériel pédagogique du musée des Confluences, Biennale de la danse ...).

## ASPECTS SPÉCIFIQUES À CHAQUE QUARTIER

La Source - L'Écho

Les Marronniers  
Nouveau Centre

Action transversale sur les quatre quartiers

## MOYENS À MOBILISER

S'appuyer sur une coordination avec les médiathèques et la Métropole de Lyon. S'appuyer sur la démarche de coopération culturelle métropolitaine.

## E3- DÉVELOPPER DES ACTIONS DE PROMOTION DE LA SANTÉ

## ENJEUX CLÉS

- Agir sur la prévention pour favoriser une meilleure santé
- Pérenniser les activités du Conseil Local de Santé Mentale (CLSM)

## ACTIONS À CONDUIRE

## E.3.1 - FAIRE DES ACTIVITÉS DE SENSIBILISATION AUTOUR DE LA SANTÉ

- Développer le sport-santé : faire des activités de prévention-santé par le biais du sport. (le sport comme outil de prévention contre les addictions, contre les cancers, les maladies cardio-vasculaires, le diabète...).
- Accompagner les initiatives associatives émergentes sur cette thématique.
- Travailler la santé en lien avec les établissements scolaires, les parents et les structures d'animation sociale.



## E.3.2 - PROMOUVOIR L'ACCÈS À UNE ALIMENTATION DE QUALITÉ

- Proposer des ateliers de sensibilisation autour d'une alimentation de qualité pour les habitants des QPM.
- Accompagner les initiatives associatives émergentes sur cette thématique.



## E.3.3 - Soutenir les actions du CLSM

- Accompagner les activités initiées par le CLSM

## ASPECTS SPÉCIFIQUES À CHAQUE QUARTIER

La Source - L'Écho

Les Marronniers  
Nouveau Centre

Action transversale sur les quatre quartiers

## MOYENS À MOBILISER

S'appuyer sur les ressources des villes, de la Communauté Professionnelle des Territoriale de Santé (CPTS) du Val-de-Saône, des associations spécialisées sur cette thématique et des actions du Projet Métropolitain des Solidarités (action de prévention de la PMI, rôle central de la Métropole dans le champ de la santé mentale).

# Signataires



**Eric BELLOT**  
Maire de Neuville-Sur-Saône

**Thierry POUZOL**  
Maire de Fontaines-sur-Saône

**Renaud PAYRE**  
Vice-président, en charge de la politique de la ville

**Véronique HENRI-BOUGREAU**  
Directrice générale de la CAF du Rhône

**Christelle MARANO**  
Directrice de l'agence Val-de-Saône de Lyon Métropole Habitat

**Elodie AUCOURT PIGNEAU**  
Directrice générale d'Alliade Habitat